

SOCLE PROGRAMMATIQUE DES ÉCOLOGISTES POUR L'ELECTION EUROPEENNE 2019

AVANT-PROPOS LE DEVOIR DE GAGNER

Nous défendons depuis longtemps une transformation profonde de nos sociétés. Dans tous les domaines, nous avons été force de propositions, capables d'entraîner, avec l'appui des citoyen ne s, le déploiement de politiques protectrices de ces dernier e s comme du vivant avec, pour exemples récents, la lutte contre les pesticides et le glyphosate, contre le plastique et la pêche en eaux profondes ou électrique, contre l'obsolescence programmée ou les paradis fiscaux, pour une meilleure protection sociale dont l'égalité femmes-hommes ou la protection des travailleur euses détaché e s. Ces propositions, nous les avons toujours portées au niveau européen, seul niveau capable de faire face à la mondialisation de l'économie et à ses impacts sociaux, à la destruction des communs planétaires, à la promotion de la paix à travers le monde, alors que l'équilibre des puissances a déjà bien changé.

Notre responsabilité est de promouvoir une véritable refondation européenne, par une politique écologique et sociale démocratique, qui sorte de l'inter-gouvernementalisme pour donner le pouvoir au parlement, aux citoyen·ne·s et aux territoires ; qui tourne le dos au libéralisme pour se donner les moyens d'agir concrètement sur le quotidien ; qui vise l'égalité réelle plutôt que l'accompagnement du capitalisme ; qui assure l'égale dignité humaine à travers la solidarité des États et des territoires dans l'accueil des réfugié·e·s plutôt que de les parquer dans des camps aux portes de l'Union ; qui garantit les libertés et les droits humains fondamentaux de chacun·e en son sein et dans sa politique extérieure ; enfin, qui réinvente nos sociétés par une solidarité renouvelée avec la nature et crée un nouveau "nous" susceptible de prendre soin de chacun·e.

Vous l'avez compris le vote écologiste en Europe est un vote de transformation. C'est un vote pour l'action face à l'urgence environnementale et climatique. Un vote pour ne pas laisser l'Europe se fracasser sur la montée des conservatismes et un statu-quo néo-libéral mortifère, mais pour construire une union des solidarités dans un monde en crise. Un monde qui refuse l'accaparement des richesses pour un petit nombre, mais vise le progrès économique et social pour le plus grand nombre, dans l'harmonie avec la nature. Un vote pour une Union qui agit dans le monde, forte de sa capacité à protéger les citoyen.ne.s et la planète.

De l'Irlande à la Turquie, de la Norvège à Malte, nous menons des combats pour la nature et les communs, pour la solidarité et la dignité humaine, pour l'égalité sociale, pour la paix et le vivant. Ce que nous faisons sur le terrain, nous le faisons aussi dans les institutions. Et il est plus que jamais temps de remettre celles-ci sur les rails d'une société meilleure, qui ne se contente pas d'accompagner le néo-libéralisme destructeur de nos ressources, mais redonne à chaque citoyen.n.e les moyens de reprendre en main notre destin collectif.

Le travail est encore long. Mais rendre les verts majoritaires changera la donne. Nous voulons changer la donne. Nous voulons changer l'Europe, et aujourd'hui, ensemble, nous le pouvons. Il est l'heure. Rejoignez-nous. Si vous nous donnez la force d'agir, ensemble nous pouvons remporter des victoires décisives.

La construction européenne a permis à trois générations successives d'un nombre croissant d'Européen ne s de vivre en paix. Mais aujourd'hui, l'Union traverse une triple crise pouvant la mener à sa perte : une crise écologique, mettant en jeu la sûreté de la planète et jusqu'à la survie de l'humanité. Nous ne sauverons pas l'Europe sans sauver le climat, nous ne sauverons pas le climat sans sauver l'Europe. Une crise économique et sociale, n'étant plus en mesure d'assurer l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre ni l'égale dignité de chacun e ; une crise du sens, qui s'illustre dans la crise de l'hospitalité, l'Union se fracassant sur l'accueil des réfugié e s et se réfugiant dans le repli identitaire et conservateur et l'idéologie d'une Europe blanche, chrétienne, masculiniste et traditionnelle. Ces crises sont produites et inhérentes au système économico-politique croissantiste qui régit l'Union Européenne ; parmi les causes principales des crises, la marchandisation du travail, des êtres, du vivant et des communs pèsent sur l'avenir d'une manière dramatique ; c'est bien donc à un

changement de système qu'il faut s'attaquer à terme. En somme, l'Union européenne échoue à protéger les Européen ne s face aux grandes crises du temps présent. L'Union est en risque certain de démantèlement si elle ne se donne pas une nouvelle ambition : celle de promouvoir un véritable projet de société et un nouvel imaginaire, un modèle dans lequel les ressources finies seraient partagées de manière équitable, dans l'égale dignité et la solidarité entre tout ce qui vit sur cette planète et avec les générations futures.

Notre défi est de changer l'Europe et l'Union et réussir à les mettre, vraiment, au service des Européen·ne·s. Car ce n'est qu'en changeant l'Union que nous parviendrons à mettre en place les politiques écologistes efficaces et à la bonne échelle pour préserver la planète et le vivant.

L'Histoire est ce que nous en faisons.
L'humanité et la planète sont à la croisée des chemins.
De nos décisions dépendent l'avenir.
Nous prendrons nos responsabilités pour faire face à la montée de périls sans précédents.

Notre responsabilité première est de sauver le climat : là où nous devons agir avant 2020 pour éviter le pire, nous observons une véritable atonie et une nouvelle augmentation de nos émissions de gaz à effet de serre. La crise environnementale dépasse toutefois la question du climat : le vivant meurt déjà littéralement de nos pollutions, 80% des insectes ont disparu en Europe en 30 ans, une espèce animale sur trois est en France menacée de disparition, 7 millions d'êtres humains meurent chaque année prématurément de la pollution dont 500 000 en Europe. L'Europe est encore aujourd'hui l'un des contributeurs majeurs à la dégradation environnementale. Son empreinte écologique dépasse largement le cadre des limites planétaires : si tous les citoyen ne s de la planète consommaient comme les Européen ne s, nous aurions besoin de 2,2 planètes Terre.

Notre seconde responsabilité est d'ouvrir et de garantir de nouveaux droits sociaux et libertés pour tou-te-s et d'éradiquer la pauvreté. Car ce sont bien les questions sociale, démocratique, et migratoire qui surdéterminent la crise politique de l'Europe, la crise du sentiment d'appartenance à une communauté de destin - d'où les clivages qui s'accentuent entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est, l'Europe du Sud et l'Europe du Nord, mais aussi au sein même de nos sociétés. L'Europe d'aujourd'hui génère et aggrave les inégalités, l'isolement et la conflictualité sociale. Elle s'avère incapable d'affronter les enjeux d'aujourd'hui : des mutations du travail aux enjeux du numérique ou des nanotechnologies et du transhumanisme en passant par l'accueil des migrants. L'Europe d'aujourd'hui protège le capitalisme financier qui spolie les richesses et crée l'impunité pour les pollueurs.ses, trafiquant.e.s de moteurs, fabricant.e.s de produits toxiques dont les pesticides, destructeurs de territoires comme les gazoducs. L'Europe d'aujourd'hui laisse à penser que la tension sur les salaires à l'Est est inévitable pour créer de l'emploi à l'Ouest, là où ce sont les mêmes forces qui sont à l'œuvre pour miner la protection sociale sur l'ensemble du continent, et continuer à exploiter les populations hors de nos frontières et à délocaliser emploi et pollutions.

Depuis une trentaine d'années l'augmentation des inégalités est venue obscurcir celle de la prospérité, le taux de chômage des jeunes (16,1 % sur l'ensemble de l'UE) est préoccupant et prouve l'incapacité du néolibéralisme à tenir ses promesses d'amélioration continue des conditions de vie. Les réponses apportées à la crise économique de 2007-2008 ont consisté à mettre en œuvre le sauvetage des acteurs bancaires privés malgré leur responsabilité évidente, et à imposer des politiques de rigueur et d'austérité plutôt que de relance écologique et de solidarité. **Pourtant, l'argent est là, et l'Europe n'a jamais été aussi riche!**

Nous avons besoin d'une Europe qui soit socialement juste, et écologiquement harmonieuse. D'une économie qui soit au service des générations futures, et de la diversité des générations présentes, de la condition animale et du vivant. D'une Europe qui prenne ses responsabilités sur la scène internationale, et ne laisse personne de côté. Dans une économie hyper-mondialisée, personne ne pourra régler ses problèmes tout seul. Nous ne pouvons reprendre le pouvoir sur les forces en puissance qu'en œuvrant ensemble en regardant vers le futur, plutôt qu'en laissant monter des murs et

des cimetières en mer, et en se tournant vers le passé. Nous devons construire une République européenne écologiste, solidaire et fédérale.

Notre troisième responsabilité est d'en finir avec le déficit de démocratie de la construction européenne pour faire reculer la crise politique. Un nombre croissant de citoyen ne s perd l'espoir dans les modèles démocratiques, se réfugie dans les extrêmes et rejette la démocratie et l'Etat de droit. Les États-membres dirigés par de nouvelles majorités issues de l'extrême-droite ou des droites nationalistes, sont ceux qui mettent en œuvre de véritables politiques de régression des droits humains et sociaux à travers l'Europe. Les vides de souveraineté qui se développent au niveau européen ne sont pas uniquement causés par les traités, mais plutôt par les choix des gouvernements des États-membres : l'aberration de l'Eurozone ou le poids de la Troïka n'y sont aucunement gravés, non plus que l'entrave portée par les lobbies contre la protection environnementale. Assurer la transparence des désignations et des débats, relever le budget de l'Union, mobiliser des fonds pour l'investissement écologique, la redistribution et la lutte contre la pauvreté, et dépasser l'inter-nationalisme européen sont dès aujourd'hui possibles, avec de la volonté politique. Aujourd'hui, la décision doit impérativement être placée entre les mains des citoyen·ne·s européen·ne·s, à travers de nouveaux outils de démocratie directe et le renouvellement des membres du Parlement européen, souvent bien plus progressistes et écologistes que les représentant e s des États. Car si l'Union n'est pas parfaite, ce n'est qu'à travers une alliance renouvelée entre les citoyen·ne·s et leurs représentant·e·s que nous parviendrons à construire les rapports de force nécessaires pour contrer les forces puissantes qui vont enterrer le projet européen, et notre capacité à sauver la planète. Les écologistes y sont prêt.e.s.

Les lignes qui suivent sont nées de la réflexion collective de femmes et d'hommes engagé.e.s dans le combat pour que nos sociétés ne sombrent pas dans la barbarie portée par un modèle de développement prédateur, destructeur de la nature et des solidarités. C'est une contribution au nécessaire débat démocratique sur l'avenir de l'Europe, ainsi que l'ébauche de la stratégie de transformation que nous proposerons aux électrices et aux électeurs de soutenir en désignant des élu.e.s écologistes pour porter leur espoir dans le prochain Parlement européen. C'est le socle programmatique de notre engagement de la période qui vient. C'est aux citoyennes et aux citoyens, aux forces vives de la société, qu'il revient de l'amender, de le discuter, de l'affuter pour en faire un outil efficace pour la sauvegarde de la planète et l'émancipation des individus.

NOS PROPOSITIONS

- I Adopter un traité environnemental européen
- II Mettre en œuvre un plan d'urgence européen pour l'écologie
- III Changer les règles du jeu pour réduire le pouvoir de la finance
- IV Réorienter l'économie vers la postcroissance
- V Réussir la révolution énergétique : une Europe sobre et 100% renouvelable
- VI Garantir des droits pour tous et toutes
- VII Mettre en place un pacte social européen
- VIII- Protéger les terroirs et les humains pour bien-vivre
- IX Donner du pouvoir aux consomm'acteurs.trices
- X Inventer l'Europe de l'Éducation et de la Culture
- XI Civiliser le numérique pour accomplir sa promesse de liberté
- XII Reconstruire une Europe de la paix, accueillante et solidaire
- XIII Défendre le pouvoir citoyen et changer les traités

SOMMAIRE

| - I - ADOPTER UN TRAITE ENVIRONNEMENTAL EUROPEEN | |
|--|------|
| • 1 ÉTABLIR UNE OBLIGATION GENERALE DE PROTECTION DU CLIMAT ET DES LIMITES PLANETAIRE | ES 7 |
| 2 Fixer des criteres de convergence ecologiques | |
| 3 SORTIR LES DEPENSES ECOLOGIQUES DU CALCUL DU DEFICIT BUDGETAIRE DES ETATS | |
| • 4 GARANTIR LE PRINCIPE DE SOBRIETE D'EXPOSITION ET LA SANTE, UNE EUROPE SANS PRODUIT | |
| 5 Donner des droits a la nature pour prevenir les ecocides | |
| 6 PENALISER LES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT PAR LES FIRMES TRANSNATIONALES | |
| 7 Instituer une Chambre europeenne du vivant, du temps long et des generations fu | |
| - II - METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'URGENCE EUROPEEN POUR L'ECOLOGI | |
| 1 METTRE EN PLACE UNE TAXE CARBONE AUX FRONTIERES DE L'EUROPE POUR UN PROTECTIONS | |
| 2 Une politique agricole et alimentaire commune | |
| 3 Instituer une journee hebdomadaire europeenne vegetarienne et un plan d'action | |
| LE BIEN-ETRE DES ANIMAUX ET REDUIRE LA CONSOMMATION DE VIANDE | |
| 4 RE-ENSAUVAGER L'EUROPE POUR Y FAIRE REVIVRE LE VIVANT | |
| 5 Un plan d'urgence pour la foret 6 Un conservatoire europeen du littoral et un moratoire sur les exploitations petil | |
| OCEANS | |
| | |
| - III - CHANGER LES REGLES DU JEU POUR REDUIRE LE POUVOIR DE LA FINA | |
| 1 GARANTIR LE DROIT A L'EURO POUR LES PEUPLES D'EUROPE EN REFORMANT LA BCE | |
| 2 ACHEVER LA SEPARATION BANCAIRE ET ENCADRER LA FINANCE | |
| 3 AUDITER ET RESTRUCTURER LES DETTES 4 INTERDIRE D'ACCES AUX MARCHES PUBLICS ET FINANCIERS DES ACTEURS AYANT DES ACTIVITE | |
| 4 INTERDIRE D ACCES AUX MARCHES PUBLICS ET FINANCIERS DES ACTEURS AYANT DES ACTIVITE FISCAUX | |
| 5 ÉTABLIR UNE VRAIE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIERES | _ |
| 6 LIMITER LA REMUNERATION DES ACTIONNAIRES | |
| | |
| - IV - REORIENTER L'ECONOMIE VERS LA POSTCROISSANCE | |
| 1 METTRE EN PLACE UN BUDGET DE L'UNION POUR LA SOLIDARITE ET LE CLIMAT | |
| 2 Mener une politique d'industrialisation et d'emplois ecologiques : renovation this consultable principale de la consultation et d'emplois ecologiques : renovation this consultation et d'emplois ecologiques : renovation et de la consultation et d'emplois ecologiques : renovation et de la consultation | - ' |
| • 3 Adopter une loi anti-trust specifique pour les pollueurs | |
| 4 HARMONISATION SOCIALE/FISCALE: IMPOT SUR LES SOCIETES | |
| , | |
| - V - REUSSIR LA REVOLUTION ENERGETIQUE : UNE EUROPE SOBRE ET 1009 | |
| RENOUVELABLE | |
| 1 INVESTIR 100 MILLIARDS PAR AN EN FAVEUR DE LA TRANSITION ET DES ENERGIES RENOUVELA | |
| 2 Creer un acteur public europeen de l'energie 3 Decarbonner l'economie : desinvestir l'economie et la finance | |
| 4 METTRE EN PLACE UN FONDS SOCIAL POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE | |
| | |
| - VI - GARANTIR DES DROITS POUR TOUS ET TOUTES | |
| 1 METTRE EN PLACE UN REVENU MINIMUM ET UN SALAIRE MINIMUM EUROPEENS | |
| 2 METTRE FIN AUX INEGALITES SALARIALES FEMMES HOMMES | |
| 3 CONSTITUTIONNALISER LE DROIT A L'AVORTEMENT ET A LA CONTRACEPTION | |
| 4 Instituer un droit opposable au logement europeen | |
| • 5 Creer un statut des aidant.e.s : garantir le droit de prendre soin de ses proches | 25 |
| - VII - METTRE EN PLACE UN PACTE SOCIAL EUROPEEN | 26 |
| • 1 MENER UNE POLITIQUE D'ENCOURAGEMENT A REDUIRE LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL | |
| 2 Offrir un revenu jeunesse pour faciliter l'insertion des jeunes europeennes et eur | |
| ET 25 ANS | |
| 4 METTRE EN PLACE UNE GARANTIE EUROPEENNE DES SERVICES PUBLICS | |
| CREER UNE SECURITE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE EUROPEENNE | |
| 6 LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS EN GENERALISANT LES CVS ANONYMES | 27 |

| - VIII - PROTEGER LES TERROIRS ET LES HUMAINS POUR BIEN-VIVRE | 29 |
|---|----|
| 1 METTRE EN PLACE UN PLAN EUROPEEN DE RELOCALISATION DE L'ECONOMIE | 29 |
| • 2 Creer une Agence europeenne pour la resilience des territoires et un Erasmus des territoir | |
| • 3 Creation d'un fonds europeen de depollution des anciennes zones industrielles et des zones | |
| AGRICOLES DEFAVORISEES | |
| 4 Relier les territoires en soutenant les transports decartonnes | |
| • 5 Plafonner et redistribuer les fonds de la PAC au profit des petit.e.s paysan.ne.s | 31 |
| - IX - DONNER DU POUVOIR AUX CONSOMM'ACTEURS.TRICES | 32 |
| 1 GARANTIR LA TRANSPARENCE SUR NOTRE ALIMENTATION EN ETENDANT L'ETIQUETAGE DES PRODUITS | |
| ALIMENTAIRES | _ |
| 2 Etablir une carte d'identite des produits manufactures | |
| 3 Une Europe sans plastique, zero dechet et sans obsolescence programmee | |
| 4 Interdire la publicite ciblant les jeunes enfants | 33 |
| - X - INVENTER L'EUROPE DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE | 34 |
| 1 Un budget pour la culture | |
| 2 Creer une alternative a NetFlix : un media et une cinematheque europeens | |
| 3 RATIFIER LA CHARTE EUROPEENNE DES LANGUES REGIONALES ET MINORITAIRES | |
| 4 Un baccalaureat europeen et la multiplication par dix d'Erasmus+ | |
| 5 La protection des journaux d'investigation et des lanceurs d'alerte | 36 |
| - XI - CIVILISER LE NUMERIQUE POUR ACCOMPLIR SA PROMESSE DE LIBERTE | 37 |
| 1 LIBERER LA CONCEPTION : L'EUROPE DES LOGICIELS ET DES DONNEES LIBRES | |
| 2 Reprendre la main sur les GAFAM | 37 |
| 3 Donner Le pouvoir aux utilisateurs.trices | 38 |
| 4 LUTTER CONTRE LA POLLUTION DES OUTILS MATERIELS ET LOGICIELS ET LANCER UN PLAN D'APPROVISION | |
| DURABLE | |
| • 5 Lancer un plan europeen d'education a la grammaire de l'image, du son, de l'information con | |
| FAKENEWS | |
| 6 CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE EUROPEENNE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE | 39 |
| - XII - RECONSTRUIRE UNE EUROPE DE LA PAIX, ACCUEILLANTE ET SOLIDAIRE | |
| 1 ACCENTUER LA COOPERATION EUROPEENNE CONTRE LE TERRORISME | |
| • 2 Plus d'humanite : reformer la politique europeenne de l'accueil des migrant.e.s | |
| 3 Creer un statut europeen de refugie climatique et environnemental | |
| 4 Adopter un moratoire sur les ventes d'armes europeennes | |
| S ACCROITRE LES FONDS PUBLICS POUR LE DEVELOPPEMENT ET LE CLIMAT ET ENCADRER LE SECTEUR PRIVE | |
| 6 Adopter un traite de non-proliferation des energies fossiles | 44 |
| - XIII - DEFENDRE LE POUVOIR CITOYEN ET CHANGER LES TRAITES | 45 |
| 1 Mettre en place une assemblee Constituante | |
| 2 Instituer des referendums europeens d'initiative citoyenne | |
| • 3 D'ETABLIR LA TRANSPARENCE EN EUROPE FACE AUX LOBBIES ET AUX DECISIONS OBSCURES DES ETATS | |
| 4 GARANTIR LA TRANSPARENCE ET ARMER LA SOCIETE CIVILE POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION | |
| • 5 INSTITUED LES ACTIONS DE CROUPE À L'ECHELLE DE L'EUROPE | 46 |

- I -ADOPTER UN TRAITÉ ENVIRONNEMENTAL EUROPÉEN

Depuis l'origine, l'Union européenne s'est construite par une intégration économique libérale assise sur l'idéologie du tout-croissance. Ce modèle ne répond pas, voire aggrave le risque d'effondrement planétaire actuel. L'Europe doit se donner comme priorité de protéger le vivant, de respecter les limites planétaires et de sauver le climat. Le temps n'est plus aux discours mais aux actes. Afin de garantir les droits de chacun e d'entre nous, il faut un traité qui fixe des critères environnementaux de convergence et définisse un cadre juridique contraignant. Ces nouvelles règles constitueraient un nouveau Pacte pour l'Union : un Pacte écologique et solidaire.

• 1 Établir une obligation générale de protection du climat et des limites planétaires

La concentration massive de CO2 et autres polluants dans l'atmosphère, la 6e extinction des espèces végétales et animales, l'acidification des océans... sont à l'origine de nombreuses souffrances humaines dont nous, européen ne s, sommes largement et directement responsables. Les victimes de ces dégradations sont d'abord, au Nord comme au Sud, les plus vulnérables. Elles supportent souvent seules leurs coûts financiers, et la mise en danger de leur vie, de leur santé ou simplement de leurs moyens de préserver leurs activités économiques et leurs existences.

Si chaque humain consommait autant que les européen ne s, nous consommerions chaque année les ressources de 2,2 planètes. Nos modes de consommation, notre modèle économique capitaliste et libéral incite au dumping environnemental et à la délocalisation des activités polluantes, des pollutions, et des emplois en ne comptabilisant pas les émissions et ressources importées. Ce modèle économique et social est intenable.

La non prise en compte de la finitude de la planète remet en cause nos idéaux de liberté, d'égalité, de fraternité et d'union dans la diversité, l'Union européenne doit refonder son pacte social autour des idéaux d'harmonie avec la nature et de protection du vivant. Si l'Union européenne souhaite oeuvrer à la protection de ses citoyen ne s et des populations du monde, elle doit se fixer pour objectif majeur et premier de revenir dans le cadre des limites planétaires. Cet engagement est à la fois symbolique, et très concret ; il demande à être inscrit au plus haut niveau des normes de l'Union européenne.

• 2 Fixer des critères de convergence écologiques

Dès l'origine, l'Union européenne s'est construite par une intégration économique assise sur l'idéologie du tout-croissance. De Maastricht au TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), elle a adossé à cette politique économique une politique monétaire consacrée à la non inflation et au non surendettement, bafouant démocratie et souveraineté des Européen ne s. Nous devons réorienter profondément cette construction politique : l'économie n'est qu'un moyen pour garantir pour toutes et tous la préservation d'un monde vivable.

- Une coordination des politiques économiques entre les pays membres de l'UE et a fortiori de la zone euro, fondée sur le respect des limites planétaires ;
- De nouveaux indicateurs de richesse, luttant contre la pauvreté et les inégalités et garantissant la protection de la biosphère —ce qui aurait pour effet de protéger les services publics et les droits fondamentaux de chaque Européen·n·e;
- L'introduction du budget carbone comme nouvel indicateur économique, avec pour vocation première de réduire en harmonisant nos empreintes carbone et écologique. Il s'agirait alors

d'inscrire l'Union et les pays de la zone euro dans une direction politique forte : le retour à une empreinte écologique d'une seule planète ;

- Des dispositifs de vérification, contrôle et de sanction, mais également des outils pour accompagner les Etats et les territoires dans la transition ;
- Un système de protection sociale pour lutter contre la pauvreté énergétique et la privation alimentaire.

• 3 Sortir les dépenses écologiques du calcul du déficit budgétaire des états

Le risque d'une nouvelle crise financière est toujours là, liée notamment à l'éclatement de la bulle carbone, pourtant l'Union subit encore les décisions prises depuis 2007 : mesures d'austérité, démocratie bafouée, chômage des jeunes ayant explosé en Grèce, en Espagne ou en Italie, fractures entre les régions et territoires européens... l'Europe ne peut mesurer son bien-vivre à la stricte aune de son taux d'endettement, a fortiori lorsque le taux de 3% a été fixé de manière arbitraire. En France, les investissements nécessaires pour la transition sont estimés à entre 45 et 75 milliards d'euros, soit, justement, 2 à 3% du PIB.

Nous ne pouvons sacrifier sur l'autel de la transition écologique les budgets qui financent la solidarité et les services publics. L'écologie n'oppose pas la fin du monde à la fin du mois : elle recherche au contraire une plus grande justice sociale, en luttant contre le renchérissement de la vie due à la dégradation environnementale.

Nous proposons:

- de sortir du calcul des déficit des Etats toutes les dépenses liées à la transition écologique ;
- de fixer comme objectif la décarbonation totale de l'Union à horizon 2030, avec un pic d'émissions en 2020.

• 4 Garantir le principe de sobriété d'exposition et la santé, une Europe sans produits toxiques

Pesticides, perturbateurs endocriniens, diesel, nucléaire, métaux lourds ou déchets dangereux... L'Europe est polluée, et contribue à polluer le monde en envoyant ses déchets toxiques hors frontières. Les lobbies, trop souvent associés aux intérêts nationaux, entravent la transparence de l'expertise sanitaire et influent sur les décisions politiques. Nos sols, nos eaux, notre alimentation, notre air sont pollués, alors même que nous pouvons garantir une Europe saine pour chacun.e.

Nous proposons:

- L'adoption du principe de modération et de sobriété d'exposition : notre premier objectif sera de réduire la consommation et en particulier la production et la consommation de produits toxiques. Des perturbateurs endocriniens aux pesticides en passant par la pollution de l'air, nous défendrons la sobriété, en limitant l'exposition générale des personnes aux produits toxiques plutôt que la seule réglementation produit par produit, en particulier les perturbateurs endocriniens que l'on peut également trouver dans les produits naturels ;
- Des agences d'expertise indépendantes et européennes sur les questions sanitaires et les risques environnementaux ;
- L'interdiction les substances et techniques dangereuses, et de leur importation, ainsi que tout soutien financier pouvant leur être apporté par les organismes publics européens.

• 5 Donner des droits à la nature pour prévenir les écocides

Aujourd'hui, notre air, notre eau, nos forêts et nos plaines, nos montagnes et nos sols, nos littoraux et nos mers et océans sont en danger, y compris sur le territoire européen. Afin de mieux protéger tous les êtres vivants, nous avons besoin de créer des droits nouveaux, d'établir de nouvelles obligations et responsabilités, et d'une justice qui fonctionne. De cette manière, nous pourrons prévenir, éviter et pénaliser les écocides, ces crimes contre l'environnement, qui menacent la vie de la planète.

Nous proposons:

- L'octroi de droits au vivant, en premier lieu desquels le droit des écosystèmes à pouvoir se renouveler à un rythme naturel. Ces droits seront notamment octroyés aux mers Méditerranée, du nord de l'Europe, à l'océan Atlantique, ainsi qu'aux grands fleuves, forêts et massifs montagneux, et aux espèces animales;
- Le possibilité d'ester en justice pour la nature, ainsi pour l'exposition des citoyen ne s aux impacts de la dégradation environnementale ;
- L'encadrement de tout nouveau projet minier, aéroportuaire, autoroutier, touristique... par des règles de respect du rythme de renouvellement de la nature ;
- Une nouvelle gouvernance de nos communs naturels territoriaux, à travers des partenariats publics-citoyens pour les fleuves, lacs, forêts, montagnes, prairies...

• 6 Pénaliser les atteintes à l'environnement par les firmes transnationales

Le coût des catastrophes naturelles est passé d'en moyenne 165 milliards d'euros sur la décennie précédente à au moins 266 milliards d'euros en 2017. Les firmes des énergies fossiles, premières pollueuses mondiales, reçoivent pourtant encore de nombreuses subventions de l'UE, dont 4 milliards d'euros d'aide directe. Les constructeurs automobiles ont quant à eux coûté, à travers leurs fraudes, 400 euros par voiture et par an aux citoyen·ne·s européen·ne·s. Quant aux crimes contre l'environnement, ils sont la première source de financement des mafias internationales, groupes armés, rebelles et terroristes, et représentent en 2017, 26 milliards d'euros.

Nous proposons:

- La reconnaissance à l'échelle européenne des atteintes à l'environnement, au civil avec le préjudice écologique, et au pénal avec les délits et crimes autonomes d'atteinte à l'environnement;
- La reconnaissance du crime d'écocide, basée sur le dépassement des limites planétaires telles que définies par l'ONU-environnement, avec une compétence universelle pour les tribunaux européens ;
- La création d'un Parquet européen spécialisé sur les questions environnementales, ou l'attribution de la compétence environnement au Procureur européen, avec l'aide d'un corps chargé du contrôle des règles ainsi instituées.

• 7 Instituer une Chambre européenne du vivant, du temps long et des générations futures

Nos communs sont en péril, et ni l'humanité en général ni les démocraties occidentales en particulier ne sont parvenues à les protéger. Instituer une obligation générale de protection du vivant, faire des pollueurs de véritables payeurs, et donner à la nature le droit d'être préservée à son rythme de renouvellement naturel ne suffiront pas, si nous n'étendons pas la représentation démocratique.

- transformer le Conseil économique et social européen ou créer une chambre du vivant et des générations futures, qui associerait une représentation des écosystèmes aux côtés des représentant es des corps sociaux composant l'Union européenne;
- Cette chambre implique nécessairement de repenser les mode de représentation et de décision actuels. Elle ne sera pas constituée simplement de représentant.e.s élu.e.s, mais devra promouvoir toute forme de participation active de toutes les populations européennes (jurys citoyens, referendum européen...) et de toute personne pouvant donner un avis éclairé par l'expertise ou l'expérience quant aux écosystèmes et générations futures ;
- Donner à cette nouvelle instance un droit d'interpellation, d'évaluation et de contrôle, de saisine et de décision sur un certain nombre de sujets dont les cadres financiers pluriannuels, et toute décision ayant un impact sur la nature ; et ce, à l'échelle de l'Union européenne.

- II -METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'URGENCE EUROPÉEN POUR L'ÉCOLOGIE

L'humanité et le vivant sont en péril, et l'écart s'accroît entre les paroles et les actes, entre les engagements et la dégradation environnementale. Nous avons besoin d'un sursaut. L'Europe doit s'engager immédiatement, à travers un plan d'urgence pour sauver les communs, un plan d'urgence pour l'écologie.

• 1 Mettre en place une taxe carbone aux frontières de l'Europe pour un protectionnisme vert

Nous devons mettre notre politique commerciale au service des citoyen.ne.s, de nos terroirs, des droits humains et des règles internationales du travail, enfin de la protection des écosystèmes.

Nous proposons:

- La fin des accords de libre-échange CETA (Canada), JEFTA (Japon), APE (Afrique et Caraïbes), MERCOSUR (Amérique latine)...;
- Une politique commerciale décidée démocratiquement, avec et au service des territoires, des régions et des pays, strictement conditionnés au respect des droits humains, sociaux et de la protection du climat, des animaux et des communs ;
- Des clauses suspensives automatiques notamment avec les pays ne respectant pas les règles des droits humains, de l'Organisation internationale du travail, ou de l'Accord de Paris ;
- L'encadrement du commerce des multinationales en imposant un cahier des charges RSE et en élargissant le devoir de vigilance à toutes les entreprises européennes ;
- Et une taxation socio-environnementale aux frontières, outil de protectionnisme intelligent. Cette taxe biosphère reposerait notamment sur une taxe carbone et sur des indicateurs socio-environnementaux complémentaires: taxation des pollutions (carbone, pesticides, perturbateurs endocriniens, diesel...) et taxation de l'exploitation sociale, de manière à combler l'écart de prix et des conditions de travail entre une production effectuée dans et hors de nos frontières.

• 2 Une politique agricole et alimentaire commune

La politique agricole européenne doit être l'outil d'un changement agricole et alimentaire profond. Il s'agit de garantir la souveraineté et l'autosuffisance alimentaire de l'Europe et des autres régions du monde, dans un contexte de réchauffement climatique, en accompagnant le changement vers une agriculture qui produit une alimentation de qualité, saine et accessible, protège les travailleurs de la terre et la biodiversité, assure des revenus décents aux paysan.ne.s, respecte les animaux et assure le renouvellement des ressources naturelles.

Nous proposons une nouvelles politique, qui révisera dès 2019 la PAC, la transformant en politique alimentaire et agricole commune (PAAC) :

- Cette nouvelle politique serait élaborée avec la participation des régions et accompagnera la transition vers une agriculture 100% bio et locale, avec une première échéance à 30% en 2025 ; et l'interdiction des pesticides et nouveaux OGM ;
- Les objectifs de la PAAC seraient recentrés autour d'une alimentation saine et durable relocalisée permettant d'amorcer un nouveau contrat entre agriculture et société ;
- La PAAC servira la protection de l'environnement : le sol doit faire l'objet d'une approche renouvelée de l'agriculture par la reconquête de matière organique, un travail réduit et une couverture végétale accrue ; la diversité cultivée et la biodiversité naturelle doivent être favorisées dans nos pratiques agronomiques ;

- Elle soutiendra les outils de transformation de produits alimentaires à dimension humaine et de proximité, de l'abattoir multi-espèce à la légumerie ;
- Elle reposera sur le soutien à la demande intérieure en fixant à la restauration collective des objectifs de produits bio et locaux dans les repas sur le modèle de la proposition de loi « Ancrage territorial de l'alimentation »;
- Elle intégrera les citoyen ne s dans les comités des fonds européens ;
- Elle conditionnera l'ensemble des aides d'investissement à un critère territorial pour bannir le soutien à l'export et généralisera les plans alimentaires territoriaux via le deuxième pilier et le programme LEADER;
- Elle renforcera la conditionnalité des aides pour engager l'ensemble des fermes et filières dans la transition agro-écologique notamment en respectant un ratio par exploitation visant à réinstaller l'agroforesterie en partie disparue par hectare de surface agricole utile, notamment dans les secteurs de captage des eaux de consommation;
- Elle abandonnera les aides aux agrocarburants et aux cultures énergétiques ;
- Elle s'appuiera sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et les systèmes de redistribution alimentaire auprès des plus fragiles (nous gaspillons 20% de la nourriture que nous produisons alors que 55 millions de personnes souffrent de la faim dans l'Union).

• 3 Instituer une journée hebdomadaire européenne végétarienne et un plan d'action pour améliorer le bien-être des animaux et réduire la consommation de viande

En Europe, plus de 80% des animaux sont détenus dans des élevages intensifs. Plus d'un milliard d'animaux subissent des longues heures de trajet du lieu de naissance au lieu d'engraissement puis à nouveau vers le lieu d'abattage d'un État membre à un autre ou bien vers des pays tiers. Dans le monde, 33% des populations de poissons sauvages sont surexploités. Nous ne pourrons améliorer le sort des animaux d'élevages qu'en diminuant considérablement la consommation des produits.

Le coût sanitaire et environnemental de la consommation de viande est également à déplorer. Selon la FAO, l'élevage représente 14,5% de nos émissions mondiales de CO2, 37% des émissions de méthane et 65% du protoxyde d'azote, gaz respectivement 25 et 298 fois plus polluants que le monoxyde de carbone. Nous devons réduire de notre consommation de viande d'environ 30%, afin de lutter contre le réchauffement climatique et à terme de diminuer de 50% le coût de la résolution des changements climatiques payé par nos impôts.

- en premier lieu d'instaurer une journée hebdomadaire végétarienne dans tous les restaurants scolaires et collectifs de l'Union européenne. La force de l'achat public pourra engendrer une transition douce mais rapide ;
- La création d'une direction générale de la Commission responsable de la protection animale, impliquée dans l'élaboration des lois et dotée de pouvoirs d'inspection de leur application ce qui permettra de mieux les faire respecter;
- L'extension des règlementations liées à l'étiquetage des produits alimentaires ;
- Des dispositifs (type bonus-malus) d'incitation et d'accompagnement à l'amélioration des conditions d'élevage, une règle de protection des animaux afin de respecter leur rythme naturel de reproduction et l'interdiction des fermes usines et des pratiques de pêche les plus destructrices des milieux marins comme la pêche électrique;
- la réorientation des fonds de la PAAC réformée vers les productions dédiées à l'alimentation durable, notamment les protéines végétales : fruits et légumes, céréales et légumineuses à destination humaine, viandes uniquement issues d'élevage extensifs (via le système des aides couplées du premier pilier) ;
- La fin des pratiques cruelles telles que la corrida, le gavage des oies, et les chasses à courre, à la glu et à la matole autorisées aux seuls motifs "de traditions culturelles et de patrimoines régionaux";
- Le remplacement planifié des animaux utilisés dans les laboratoires avec des objectifs précis associés à un calendrier permettant ainsi une véritable baisse de leur nombre : répartition

équilibrée des budgets de recherche en faveur du développement des méthodes alternatives non-animales, révision de la composition des instances d'évaluation des projets utilisant des animaux afin d'en garantir l'impartialité, application effective de sanctions dissuasives en cas de non application stricte de la réglementation dans les Etats membres.

• Elle verra l'augmentation des fonds dédiés à la protection des troupeaux contre les grands prédateurs.

• 4 Ré-ensauvager l'Europe pour y faire revivre le vivant

La création de grands espaces ensauvagés à l'échelle continentale, boisés ou zones humides, en veillant à leur interconnexion, permettra la préservation et le retour d'écosystèmes essentiels : plus ces derniers sont nombreux, divers et complexes, plus ils sont efficaces. Les arbres offrent notamment le plus grand potentiel pour absorber les émissions de CO2 (7 milliards de tonnes de CO2 par an pourraient être préservés d'ici 2030, ce qui équivaut à enlever de la route 1,5 milliard de voitures), tout en améliorant la qualité de l'air, de l'eau et en préservant la biodiversité. Quant aux zones marécageuses et humides, elles ne représentent aujourd'hui qu'entre 4 et 6% de la surface terrestre, mais absorbent et contiennent la plus grande concentration de CO2. À elles seules si elles étaient mieux préservées elles permettraient de réduire potentiellement de 14% les émissions carboniques. Devant l'effondrement massif de la biodiversité causé par l'agriculture chimique et l'urbanisation croissante des terres, Ce ré-ensauvagement permettra enfin la protection des espèces animales et végétales.

Nous proposons:

- l'élargissement des zones protégées terrestres à hauteur de 10% (10% en Italie, 1% en France) et des aires marines à hauteur de 20% et la création de parcs naturels européens ;
- La réintroduction d'espèces de faune et de flore ;
- Un moratoire sur le prélèvement des espèces de la faune sauvage sera mis en place dans ces grands espaces ainsi que des inventaires réguliers des populations afin de mesurer leur évolution;
- La détermination de zones alluviales à ré-inonder afin de protéger les ripisylves, réglementation stricte des produits polluant les fleuves et cours d'eau (phosphates, nitrates, pesticides...) le réensauvagement des cours d'eau est extrêmement important, notamment comme moyen de mitiger et d'adapter nos territoires face au changement climatique. Il permettra l'amélioration de la qualité de l'eau, le développement de la faune et de la flore sauvage, et de recréer des cercles vertueux de pluies et d'infiltration de l'eau dans les sols ; permettant de fait de lutter contre les sécheresses ou les pluies violentes et d'y remédier lorsqu'elles adviennent ;
- une instance d'appel en cas de mise en danger d'espaces naturels protégés.

• 5 Un plan d'urgence pour la forêt

La déforestation représente entre 10 et 17% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. 129 millions d'hectares de forêt ont été détruits entre 1990 et 2015 ; 13 millions d'hectares bruts de forêts disparaissent chaque année dans le monde selon la FAO, une déforestation en progression constante dans les forêts tropicales. Pour protéger le climat et les forêts, il nous faudrait donc à la fois préserver les forêts sur le sol européen et mettre fin à la déforestation importée d'ici 2030, et à la réduire de moitié d'ici 2020.

La forêt européenne, si elle n'est pas en recul, est aujourd'hui sous pression et n'est envisagée que pour alimenter une filière industrielle (bois d'œuvre, bois énergie, bois d'industrie). Il nous faut sortir de cet objectif "bois" pour revenir à la vision d'une forêt plurifonctionnelle.

Malgré la signature des objectifs de développement durable par tous les Etats, dont la France et l'UE, dont l'ODD 15.2 a pour objectif « de mettre un terme à la déforestation d'ici à 2020 » ou les engagements « zéro déforestation d'ici à 2020 » affichés par de nombreuses entreprises, l'Europe reste

le continent générant le plus de déforestation importée par habitant.e, y contribuant à hauteur de 39%. Les causes : le soja à destination principale de l'élevage, l'huile de palme, le cacao et le caoutchouc - ou encore les incendies ou l'activité minière.

Nous proposons:

- La protection des forêts européennes, en allant vers un moratoire sur les coupes rases et sur les ventes des forêts publiques, et l'instauration d'un objectif européen de préservation et restauration des forêts, au bénéfice du climat, de la biodiversité et des communautés ;
- L'intégration d'objectifs de reforestation dans l'ensemble des accords de libre-échange et des "chaînes d'approvisionnement sans déforestation";
- La réduction de la consommation de viande de sorte à réduire la pression sur les forêts ;
- De requérir des entreprises la traçabilité et la transparence sur les produits à risque et les chaînes d'approvisionnement afin d'assurer qu'aucun produit importé n'ait causé de déforestation européenne ou mondiale ;
- De réduire les besoins de bois, notamment en mettant un terme aux subventions européennes qui encouragent l'incinération d'arbres pour générer de l'énergie;
- Dans l'immédiat, 0 achat public européen usant de la déforestation importée.

• 6 Un conservatoire européen du littoral et un moratoire sur les exploitations pétrolières dans les océans

L'océan est une vaste réserve de biodiversité et l'un des principaux régulateurs du climat. Il absorbe plus du tiers des émissions de carbone et plus de 90% de l'excès de chaleur dus aux activités humaines. Le réchauffement climatique a d'ors et déjà des impacts sur l'océan, les territoires et les populations littorales (acidification, réchauffement des eaux...). La zone économique exclusive européenne s'étend sur 25,6 millions de km2. L'Union Européenne doit jouer un rôle majeur dans la gouvernance mondiale de ce commun qu'est l'Océan. Quant au littoral européen, il doit être préservé tout comme le trait de côte contre la hausse du niveau des mers et des océans.

- La création d'un conservatoire européen du littoral et des océans afin d'engager et mettre en œuvre par une veille et un observatoire, les politiques de préservation et d'aménagement concertés avec les pays à façade maritime et mettre en sécurité les populations contre les risques de submersion et d'aménager les cordons dunaires comme un tampon à l'impact du climat;
- Un moratoire immédiat concernant toute prospection et exploitation des énergies fossiles dans les eaux sous juridiction des Etats membres.

- III -CHANGER LES RÈGLES DU JEU POUR RÉDUIRE LE POUVOIR DE LA FINANCE

Après des années de démission face au pouvoir de l'argent, la politique doit reprendre le pouvoir en Europe. La finance ne peut pas demeurer l'alpha et l'oméga des politique européennes. Il faut désintoxiquer nos économies pour les protéger des crise financières à venir.

• 1 Garantir le droit à l'euro pour les peuples d'Europe en réformant la BCE

Gavée par le mythe de la croissance et la peur qu'une inflation non maîtrisée ne génère de nouveaux conflits en son sein, l'Union européenne a érigé en règle d'or la limite des déficits et de l'endettement public, tout en confiant à une Banque Centrale Européenne indépendante le soin de gérer notre monnaie commune ce qui devrait pourtant relever de choix démocratiques. Ces choix politiques majeurs, retirant aux mains des citoyen.ne.s européen.ne.s l'un des éléments majeurs de la souveraineté, a eu pour effet d'enfermer et de prendre en otage les Etats ne parvenant plus à respecter les règles fixées, sans avoir la main sur des outils quelconques : de leur politique budgétaire, économique et sociale, à leur politique monétaire. La Grèce fut la première victime expiatoire de ce jeu de dupes, les grec.que.s furent dépossédé.e.s de leur souveraineté ; des menaces qui ont reposé et reposent encore sur d'autres pays membres de la zone euro et des Etats souhaitant l'intégrer. Et quelque soit notre opinion sur les choix budgétaires de l'alliance qui dirige actuellement l'Italie, la fermeté bureaucratique actuelle de la BCE et de la commission est une source de tensions majeures dans l'Union. Nous devons viser une convergence macro-économique et financière à même de garantir la solidarité entre les États et les résident.e.s européen.ne.s et une économie résolument écologiste.

Nous proposons de renverser la balance :

- En instituant un droit imprescriptible à l'euro pour les peuples européen.ne.s. Le chantage à l'euro ne peut plus durer : les peuples qui en bénéficient doivent avoir le droit de contribuer à sa gestion de manière démocratique ;
- Une gouvernance démocratique de la Banque centrale européenne, notamment à travers l'instauration d'un vote des parlementaires quant à sa composition et à ses orientations politiques -ce qui nécessite un changement des traités mais peut déjà être entamé dans le cadre actuel
- Le rôle du Parlement européen sera renforcé dans le système de gouvernance économique et financière de l'UE, auprès de la BCE, comme de la politique fiscale et de la gestion de l'Eurozone. Le principe fondamental « pas d'imposition ou d'octroi de subventions publiques sans représentation démocratique » doit être inscrit dans ce mandat et un mécanisme de contrôle permanent sera par conséquent mis en place pour veiller à une séparation stricte entre les politiques budgétaire et monétaire ;
- Rendre l'Eurogroupe responsable devant les citoyen.ne.s européen.ne.s, en garantissant la pleine transparence des discussions, la prise de décisions à la majorité plutôt qu'à l'unanimité, en plaçant la Présidence du groupe au sein de la Commission européenne responsable devant les eurodéputé.e.s et en ouvrant le droit de révocation : ce qui est permis dans le cadre des traités actuels :
- Sous le contrôle du parlement, la BCE pourra desserrer l'étau de l'inflation, en passant à un objectif de 3% annuel et non plus 2 %, ce qui réduira le coût du remboursement de la dette des Etats ; flécher la moitié des rachats annuels de dettes de la Banque Centrale Européenne, soit 360 milliards d'euros par an, sur des prêts ou des garanties de prêts aux Etats, finançant des projets de transition écologique à un taux extrêmement bas (0.1% à 0.01%);
- Viser l'intégration progressive de l'ensemble des Etats-membres de l'Union européenne au sein de la zone euro. C'est ainsi que nous garantirons la nécessaire convergence fiscale, économique, sociale et écologiste au sein de l'Union européenne, et éviterons de creuser l'écart entre une Europe du centre et une Europe de la périphérie.

• 2 Achever la séparation bancaire et encadrer la finance

L'économie et la finance européenne n'échappent pas aux défauts de la finance mondialisée : la recherche de l'unique profit des particuliers contre l'intérêt des citoyen.ne.s et de la planète. Selon les méthodes de calcul, les échanges financiers étaient entre 10 et 100 fois supérieurs au PIB mondial au début des années 2000, et les flux n'ont fait que s'accroître depuis, entraînant à la fois d'énormes risques financiers et une tension énorme sur la consommation des ressources. L'encadrement du système financier est au cœur de l'enjeu européen. Le capitalisme vit aujourd'hui à crédit, perfusé par 170 000 milliards de dettes. Notamment en cause : le risque de bulle carbone et l'effondrement des actifs placés dans l'exploitation des ressources et de l'environnement. Le crédit bancaire est en effet décuplé par une dette écologique, dont le remboursement doit être la priorité des priorités. Pour éviter de nouvelles crises bancaires et remettre les pieds de l'économie sur Terre, nous devons non seulement démocratiser la politique monétaire et financière de l'Union européenne, mais aussi la mettre au service du réel.

Nous proposons:

- Une réforme structurelle du secteur bancaire de l'Union devrait être mise en œuvre, à savoir une séparation totale des activités de banque de détail (nécessaires au fonctionnement de l'économie réelle) et des autres activités financières et à plus haut risque sur les plans juridique, organisationnel et opérationnel. Il est nécessaire de fournir un dispositif de soutien budgétaire commun de dernier recours à ce secteur bancaire réformé pour limiter les retombées sociales, financières et économiques plus larges de faillites bancaires. Il est également nécessaire de mettre en place une surveillance plus globale du secteur par le biais d'une autorité de surveillance totalement indépendante de la Banque centrale européenne (BCE) afin d'éviter les conflits d'intérêts ;
- L'union bancaire doit être achevée. Il faut sécuriser et fiabiliser le secteur bancaire de la zone euro et de l'Union dans son ensemble et cesser de sauver les banques non viables par l'argent des contribuables et avec un impact minimal sur l'économie réelle. Cela implique de mettre en place un système commun de réassurance de garantie des dépôts évitant l'aléa moral et les subventions implicites entre différents modèles bancaires pour l'Eurozone;
- Le Comité européen du risque systémique devrait avoir de réels pouvoirs de détection et de dégonflement des bulles du crédit et des risques macro-prudentiels plus généraux. En complément, l'absorption des chocs privés devrait être améliorée en exploitant le potentiel de l'union des marchés de capitaux comme une source alternative de financement qui soutiendrait l'investissement et stabiliserait le système financier en ouvrant un plus large éventail de sources de financement :
- L'interdiction progressive de la titrisation des crédits bancaires : La titrisation permet aux banques de se défaire de leurs crédits aussitôt qu'accordés, et de les vendre sous la forme de créances négociables sur des marchés *ad hoc* ;
- L'interdiction des marchés de gré à gré et le trading haute fréquence ;
- Enfin, nous lutterons contre l'instabilité financière réduisant la prise de risque des banques sur les marchés financiers et en réduisant les oligopoles bancaires nationaux, en réorientant les investissements et les dépôts loin des activités spéculatives, en créant un marché d'obligations et un budget pour l'avenir de l'Union vers le long-terme, la protection de l'environnement et les emplois de demain.

• 3 Auditer et restructurer les dettes

Les réponses apportées à la crise économique de 2007-2008 ont consisté à mettre en œuvre le sauvetage des acteurs bancaires privés malgré leur responsabilité évidente, et à imposer des politiques de rigueur et d'austérité plutôt que de relance écologique et de solidarité. Pourtant, l'argent est là, et l'Europe n'a jamais été aussi riche! Depuis une trentaine d'années l'augmentation des inégalités est venue obscurcir celle de la prospérité, le taux de chômage des jeunes (16,1 % sur l'ensemble de l'UE) est préoccupant et prouve l'incapacité du néolibéralisme à tenir ses promesses d'amélioration continue

des conditions de vie. Il est urgent de sortir de la dette et de l'austérité pour leur préférer l'Europe du bien-vivre, du respect des droits fondamentaux et des limites planétaires.

Nous proposons:

- L'audit, la restructuration et la mutualisation progressive des dettes publiques, par la Banque centrale européenne, en premier lieu de la dette grecque ;
- Une conditionnalité sociale-environnementale au sein des semestres européens (critères d'examen des budgets des États) ainsi que des outils de politique économique contra-cyclique ;
- La révision du Mécanisme européen de solidarité, doté de 700 milliards d'euros, afin de substituer aux mesures austéritaires (ventes d'actifs d'État rentables, diminution drastique des prestations sociales...) des programmes de relance écologiquement compatibles ;
- Le rachat des dettes nationales par la BCE directement aux Etats à un taux faible plutôt que de les racheter aux banques commerciales comme elle l'a fait entre 2015 et 2018 sans effet notable sur l'activité économique avec sa politique du Quantitative Easing (rachat pour 2 550 Mds € de dettes!), les banques utilisant plutôt ces liquidités pour acheter des titres financiers.

• 4 Interdire d'accès aux marchés publics et financiers des acteurs ayant des activités dans les paradis fiscaux

L'évasion fiscale représente chaque année en France 60 à 80 milliards d'euros de manque à gagner pour les recettes publiques et l'investissement. Au niveau européen, la fraude fiscale est estimée à 1000 Milliard€ de recette publique. Elle s'opère malheureusement aussi bien hors qu'à l'intérieur des frontières européennes. Alors que le verrou de Bercy semble se desserrer, c'est encore à l'échelle européenne que nous pouvons collectivement agir pour lutter contre la fuite des capitaux sur le dos des services publics.

Pour lutter contre l'évasion fiscale, nous proposons :

- En premier lieu, d'interdire l'accès aux marchés publics européens et aux marchés financiers de tous opérateurs, dont les entreprises, hébergeant des activités dans les paradis fiscaux dont le Luxembourg ;
- Une **obligation de transparence** pour les multinationales et les banques avec un reporting (notamment des bénéfices) pays par pays, voire de toutes les firmes ayant des activités dans l'UE, et la publication automatique des informations sur les activités des grandes entreprises et des particuliers dans les paradis fiscaux et des sanctions associées;
- Le vote par le Parlement européen, et non plus par le Conseil, de la liste noire européennes des paradis fiscaux ;
- D'encadrer l'activité de tous les fonds et acteurs non-bancaires de l'Union européenne, en premier lieu les hedge funds dont les activités doivent être interdites dans les paradis fiscaux ou les places offshore.

• 5 Établir une vraie taxe sur les transactions financières

En septembre dernier Emmanuel Macron proposait une TTF Européenne, alors que la France avait été l'actrice de son abandon. Le positionnement de l'Etat français, par souci de compétitivité des places boursières avec le Brexit, est la défense d'une taxe sur les transactions financières peu ambitieuse, qui se limite à un taux sur les actions, et se priverait ainsi de plus de 70% des recettes potentielles. Les écologistes défendent une TTF ambitieuse, agissant sur la régulation de la finance tout en renforçant substantiellement le budget européen : jusqu'à 190 Milliards d'euros pourraient ainsi nourrir les politiques sociales et écologiques de l'UE sans impact sur les contribuables. Aujourd'hui, c'est bien un manque de volonté politique et la place des lobbies bancaires qui bloque encore la possibilité pour une TTF d'advenir, car celle-ci est faisable techniquement et juridiquement dans le cadre des traités actuels.

Nous proposons:

- Une taxe au taux de 0,05% sur la valeur nominale des transactions, qui pourrait générer jusqu'à 190 milliards d'Euros de recettes fiscales au niveau de l'Union européenne, et réduire de 90% le volume des produits dérivés, essentiellement spéculatifs ;
- Qui s'applique à l'ensemble des transactions financières, incluant les produits dérivés ;
- Définie pour limiter l'évasion fiscale : ainsi en application du principe d'émission, une action émise dans un des pays de la zone TTF sera taxée, même si elle est échangée à Hong Kong ;
- De renforcer le budget européen de manière totalement indolore pour les ménages européens de manière temporaire (à mesure que la bulle spéculative se dégonflera, les revenus de cette taxe baisseront) : la moitié de ces revenus sera alors investie dans la transition sociale et écologique Européenne, tandis que l'autre moitié renforcera l'aide au développement, à la santé et à l'adaptation pour la lutte contre le changement climatique des pays du Sud.

• 6 Limiter la rémunération des actionnaires

La recherche de surprofits est au cœur de l'accumulation financière et de ses dérives sur notre quotidien. Nous proposons la mise en place d'une taxe sur la rémunération actionnariale ainsi que sur les banques, consistant à fixer, par catégorie d'actif actionnarial, un plafond de rémunération au-delà duquel un prélèvement par l'impôt confisquerait l'essentiel du profit ou de la plus-value, notamment lorsque celle-ci serait détenue sur une courte-durée. Nous proposons également un plan visant à interdire, une fois qu'elles seront définies et circonscrites, toute mesure spéculative détruisant la planète.

- IV -REORIENTER L'ÉCONOMIE VERS LA POSTCROISSANCE

Préparons l'avenir : harmonisation des conditions de vie, construction des infrastructures et des emplois de demain, transition énergétique et écologique visant à la protection des ressources et à la solidarité. Il faut sortir du principe de « concurrence libre et non faussée », afin de permettre la création d'une industrie européenne à même de faire face à ses concurrents mondiaux.

• 1 Mettre en place un budget de l'Union pour la solidarité et le climat

Pour créer de l'emploi, lutter contre la pauvreté, permettre l'action pour l'écologie et la protection sociale, nous avons besoin d'un budget renforcé et de ressources propres pour l'Union et la zone euro. Car pour financer la protection sociale et la transition écologique et solidaire, l'Union a besoin de ressources propres, collectées dans le respect de la justice sociale. Le contexte est aujourd'hui ubuesque. D'une part, les bénéfices réalisés sur et par le marché unique ne sont pas mis au service des citoyen.ne.s et acheteur.se.s; d'autre part, la richesse est là, mais l'Europe des États prétend ne pas avoir d'argent pour agir. Les 1% les plus riches absorbent 82% des richesses créées dans le monde, tandis que les tensions s'accroissent en particulier sur les plus faibles, dont les femmes et les jeunes, ou encore les minorités vivant dans l'Union et les migrant.e.s.

Le budget de l'Union européenne est aujourd'hui bien en-deçà des besoins. Même les Etats-Unis, dont nous fustigeons pourtant la politique libérale, consacre une plus grande part de son PIB à son budget fédéral! Le budget européen doit être relevé de 1 à 5% du PIB, à travers de réelles ressources propres ainsi que l'établit les traités non respectés à l'heure actuelle: puisque 80% du budget de l'Union est aujourd'hui constitué par des contributions nationales. Pour construire l'Europe, il faut plus d'Europe!

Nous proposons:

- De dédier au moins 50% du budget européen au climat (contre 25% aujourd'hui);
- De créer *Un fonds pour l'avenir européen*, financé par une convention fiscale européenne, pour promouvoir les investissements publics pour l'avenir et de la recherche au-delà de la politique de cohésion existante;
- De créer un fonds d'investissement pour la Transition écologique basé sur l'ancien Fonds CECA, dont les recettes (entre 27 et 47 millions d'euros par an), aujourd'hui consacrées à la recherche sur le charbon et l'acier, seront réorientées vers la Transition Ecologique. Ce fonds sera ensuite alimenté par la fiscalité européenne écologique.

Pour financer ce budget, nous devons développer des ressources propres qui s'appuieraient sur deux piliers : la taxation de l'accumulation du capital, et une fiscalité environnementale.

- Une taxe européenne qui favorise la redistribution des richesses :
 - Un redéploiement de la fiscalisation du patrimoine et des richesses, via notamment les valeurs mobilières et les placements : les richesses se concentrent au niveau du patrimoine, et des placements. En instaurant une taxation paneuropéenne, l'Union soulève des moyens justes pour agir et évite le dumping fiscal ;
 - O Une taxe européenne sur les héritages et les donations : en 2014, la banque suisse Julius Baer, rappelait que le patrimoine privé des Européens n'a jamais été aussi haut, avec plus de 56 000 milliards de dollars ; il devrait atteindre 80 000 milliards d'euros d'ici à 2019, soit une hausse de 40%. 10% des ménages détiennent plus de la moitié de la fortune globale de l'Union, répartie entre les élites des Etats membres et non seulement dans une démarcation est-ouest. En France, l'héritage représente 55% de la fortune des Français.e.s et les revenus du travail diminuent en valeur relative : une inégalité criante que la redistribution pourrait contribuer à résorber. Il est nécessaire d'instaurer une fiscalité réduisant l'accumulation du capital financier et immobilier ;
 - La taxation des GAFAM.

• Une **fiscalité environnementale taxant d'abord les pollueurs** et susceptible de réorienter la production et la consommation européenne : taxe carbone interne et aux frontières, sur le kérosène de l'aviation et des paquebots, des plastiques et autres produits non recyclables, sur les pollutions induites...

• 2 Mener une politique d'industrialisation et d'emplois écologiques : rénovation thermique, économie circulaire, énergies renouvelables...

Transformer en profondeur la structure économique de l'Union européenne est possible vers le respect des limites planétaires, en contribuant au bien-vivre et à l'emploi. La transition écologique et une politique volontariste de réduction du temps de travail et de relocalisation, ainsi que de création d'emplois verts, sont en effet sources de nombreux emplois, dont des emplois nécessaires dans l'industrie. Car de la rénovation thermique au remplacement des centrales au fioul, de l'économie circulaire et zéro déchet au commerce extérieur, l'Union doit s'appuyer sur les métiers nécessaires à la protection de la planète, par ailleurs créateurs d'emplois.

Afin d'impulser cette nouvelle économie, nous proposons :

- Une politique d'industrialisation et d'emplois verts de l'Europe, en impulsant les industries et activités respectueuses des limites planétaires, en premier lieu desquelles l'efficacité énergétique dont la rénovation thermique, les énergies renouvelables, le réemploi des déchets (par exemple la consigne ou le réemploi du textile);
- D'investir plus et mieux dans la recherche et l'innovation au service de l'intérêt général et sur l'exposition aux polluants, et de rediriger les fonds investis vers des produits sobres en ressources naturelles et respectueux de l'humain, plutôt que vers la transfiguration du vivant (notamment à travers le transhumanisme, les nouveaux OGMs ou les nanotechnologies), avec pour priorité de faire émerger des brevets publics et *open source*;
- La taxation des robots, des matériels informatiques, des machines outils lorsqu'ils ne respectent pas ce principe de sobriété et contribuent à détruire de l'emploi ;
- L'accompagnement solidaire des territoires et des professionnel.le.s en transition.

• 3 Adopter une loi anti-trust spécifique pour les pollueurs

Dans le secteur privé, la concentration du pouvoir économique et financier aux mains de quelques-uns a engendré une perversion du système économique, le renchérissement des produits, l'usage de produits toxiques, des fraudes accrues et renforcé le poids des lobbies qui accentuent plus encore les privatisations et nourrissent de nouvelles concentrations. Les fraudes des constructeurs diesel coûtent déjà 400€ annuels par voiture ; selon la Commission européenne, seules quatre entreprises, dont Bayer et Monsanto, contrôlaient en 2014, près de 95% des semences de légumes dans l'UE ; et les deux dernières firmes, qui n'en font désormais plus qu'une, représentaient alors 24% du marché mondial des pesticides et 29% du marché des semences.

L'Union européenne a joué ces dernières années un rôle important, pour garantir le paiement des taxes par les entreprises européennes ou casser certains trusts anti-concurrentiels. Ces efforts doivent aujourd'hui être décuplés, afin de rendre la souveraineté économique aux citoyen.ne.s européen.ne.s, mieux préserver les droits sociaux, limiter dumpings social et environnemental et rendre au public ce qui doit lui être rendu, notamment la propriété intellectuelle et la gestion de l'innovation.

Nous proposons un plan anti-trusts contre les pollueurs, et l'instauration de critères socioenvironnementaux aux côtés des règles régissant la concurrence.

• 4 Harmonisation sociale/fiscale : impôt sur les sociétés

L'harmonisation fiscale au sein de l'Union européenne est possible, elle est même essentielle pour garantir la souveraineté et la solidarité entre les européen.ne.s et avec le vivant !

Pour éviter le dumping fiscal des entreprises au sein de l'Union, nous proposons :

- une harmonisation européenne en dix ans de l'impôt sur les sociétés à travers un "serpent fiscal" progressif;
- Une assiette et un taux minimum commun pour l'impôt sur les sociétés, s'établissant à 20% dans la décennie et susceptible d'évoluer ensuite, les Etats gardant la possibilité de fixer un taux additionnel pour leur propre budget mais sur la base d'une assiette identique ;
- Un taux réduit sera mis en place pour les 100 000 premiers euros de bénéfices en faveur des fonds propres des PME.

- v -RÉUSSIR LA RÉVOLUTION ÉNERGÉTIQUE : UNE EUROPE SOBRE ET 100% RENOUVELABLE

Nous pouvons faire de la transition écologique une réussite européenne en dépassant les logiques nationales, en investissant dans les énergies renouvelables, et en anticipant les impacts sociaux de la transition

• 1 Investir 100 milliards par an en faveur de la transition et des énergies renouvelables.

Au moment où les trois grands pays que sont les États-Unis, le Brésil et l'Australie se détournent de l'enjeu climatique, l'Europe a la responsabilité et l'opportunité de devenir le leader de la transition écologique, et plus particulièrement énergétique. Elle peut faire émerger et attirer les compétences, les technologies, les entrepreneurs de l'économie de demain, celle qui répond aux défis environnementaux, et permet à chacun de trouver sa place dans la société. Pour cela, nous devons renoncer au caractère prédateur et destructeur de nos modes de production et de consommation et restructurer notre économie au travers d'un flux d'investissement privé et public, un « green new deal » tel que les écologistes le défendent depuis 2009.

Un plan d'investissement dans la transition écologique aurait un impact direct dans l'économie réelle et pourrait permettre de créer 900 000 emplois. Un million d'euros d'investissement crée 16 emplois dans le bâtiment, 14 dans les énergies renouvelables, et seulement 6 dans le charbon ou le nucléaire.

Nous proposons:

- De mobiliser 100 milliards d'euros par an d'investissement pour l'emploi et la transition écologique et solidaire sur 10 ans, via la Banque Centrale Européenne et la Banque Européenne d'Investissement, alliant fonds publics et privés;
- Ces investissements seront décidés par et sur les territoires, avec la participation des citoyen.ne.s, dans une logique d'intérêt général;
- Ces investissements iront prioritairement vers cinq domaines : la sobriété et l'efficacité énergétique (dont la rénovation thermique et l'économie circulaire), la mobilité durable, la protection de la biodiversité, l'agriculture agro-écologique, les énergies renouvelables (notamment l'éolien flottant et maritime et le photovoltaïque, domaine dans lequel 300 000 emplois ont été détruits en Europe et 60 000 en France entre 2011 et 2013, et principalement dominé par les constructeurs chinois). Cela permettrait par ailleurs à l'Europe de limiter sa dépendance vis-à-vis des grands extracteurs d'énergies fossiles que sont les pays producteurs de pétrole et de gaz (Iran, Russie, Arabie Saoudite).

• 2 Créer un acteur public européen de l'énergie

Grâce aux écologistes, l'Union européenne est en passe d'adopter des objectifs phares et une gouvernance renforcée pour la gestion énergétique de l'Union européenne et son indépendance. Selon le GIEC, le virage doit toutefois être rapide : nous devons atteindre un pic des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 et une décarbonation complète de l'économie d'ici 2050 si nous souhaitons, au niveau mondial, limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. L'Union européenne, qui fut la première à créer et bénéficier de l'économie carbone, doit aller plus vite, et plus loin. Ce qui suppose des solutions innovantes et radicales, au-delà des petits pas qui ont jusqu'ici gouverné l'action des divers gouvernements et de la Commission européenne.

Afin de mener à bien la transition énergétique et de protéger son économie, l'Union européenne, qui s'est originellement construite sur la mise en commun des capacités de production d'acier et de

charbon, doit construire un acteur public européen de l'énergie, qui aurait vocation à produire des énergies renouvelables et garantir l'équité territoriale. Ce nouvel acteur, dont les orientations seraient définies par les citoyen.ne.s à travers le Parlement européen, pourrait également le cas échéant prendre sous contrôle les entreprises polluantes existantes qui refuseraient de nettoyer leurs créances et de payer pour les dommages induits par leurs activités. Elle veillerait également à l'adéquation entre les besoins de formation et d'aides à la transition avec les objectifs mis en œuvre par l'Union européenne quant à ses autres politiques publiques.

• 3 Décarbonner l'économie : désinvestir l'économie et la finance

En 2017, les plus éminent.e.s des scientifiques nous ont donné une date butoir : nous avons trois ans pour agir. Or, les objectifs adoptés par l'Union pour 2030 sont encore largement en deçà des besoins, tandis que les États membres annoncent les uns après les autres qu'ils ne les tiendront pas.

L'Union doit de toute urgence viser le 100% renouvelables à l'horizon 2050 -avec des échéances intermédiaires à -60% d'émissions de GES en 2030 et -95% en 2050 ; désinvestir des énergies fossiles et sortir complètement du charbon et du nucléaire entre 2030 et 2050.

Pour atteindre ces objectifs majeurs, l'Union européenne et ses Etats-membres doivent cesser tout soutien -direct ou indirect- à ces industries et à celles et ceux qui les financent. L'Union européenne octroie encore aujourd'hui 4 milliards d'euros d'aide directe aux industries fossiles. Quant à ses banques, publiques ou privées, elles investissent encore massivement dans les fossiles, et encore bien plus que dans les énergies renouvelables. Après la Norvège et l'Irlande, elle doit désormais désinvestir

- En établissant un suivi public et la transparence sur l'ensemble des financements des acteurs publics et privés de l'Union ;
- En redirigeant l'ensemble des financements publics vers les énergies renouvelables ;
- En instaurant des trajectoires contraignantes de désinvestissement des énergies fossiles pour les banques privées.

• 4 Mettre en place un fonds social pour la transition énergétique

La transition énergétique aura de nombreux impacts sur les emplois et métiers actuels : disparition de certains emplois et secteurs d'activités, création de nouveaux emplois et nécessité de déploiement de nouvelles compétences, régions plus ou moins impactées... Des associations et syndicats ont initié dans plusieurs pays un travail pour élaborer des propositions en matière de reconversion des activités et emplois vers la transition.

- des Etats généraux européens, qui réuniront syndicats de travailleurs.ses et de chômeurs.ses, organismes de formation, représentant.e.s des territoires, expert.e.s et associations dans le cadre du nouveau projet d'investissement, autour de propositions phares :
 - Un fonds social pour la transition écologique, visant à accompagner, sur critères de richesse, les régions les plus dépendantes des énergies fossiles et toxiques vers une économie verte créatrice d'emploi ;
 - Une assurance transition, destinée à accompagner les individus en reconversion à travers un coup de pouce financier et l'accès à des formations de reconversion;
 - L'accès à l'assurance chômage pour l'ensemble des individus qui seront impactés par la transition ;
 - Ce fonds sera en partie nourri par le budget européen réévalué et par le Fonds pour l'avenir institué.

- VI - GARANTIR DES DROITS POUR TOUS ET TOUTES

Notre Union européenne est celle des droits et libertés pour toutes et tous. Les fractures territoriales, générationnelles, d'origine ou d'appartenance croissent au sein de l'Union européenne, tandis que nous observons depuis la fin des années 80s une homogénéisation croissante des classes politiques européennes et des États membres, avec une appropriation de la représentation politique par les classes supérieures. Le désemparement gagne les européen.ne.s, les libertés se délitent dans plusieurs Etats membres et l'UE ne s'impose plus comme modèle alternatif dans un monde en crise. L'Union européenne ne peut plus se contenter de vivre sur une coopération économique. Il est temps de réaffirmer un modèle politique des droits et libertés pour chacun.e.

• 1 Mettre en place un revenu minimum et un salaire minimum européens

L'Europe ne doit plus être perçue comme une menace mais comme la garantie d'une protection de tou.te.s les Européen.ne.s sans mise en concurrence des citoyen.ne.s de l'est et de l'ouest, du nord et du sud, des salarié.e.s et des ouvrier.e.s ou des agriculteurs.trices... Or, si le marché a été unifié, les systèmes de protection sociale n'ont jamais été réellement harmonisés, permettant aux entreprises de jouer des différentes réglementations. Les Européen.ne.s font face partout aux profondes mutations du travail, cessons d'opposer les Européen.ne.s en agissant pour une amélioration des conditions de travail partout en Europe.

Nous proposons:

- Un revenu minimum européen : la pauvreté, et plus encore l'extrême-pauvreté, n'a pas sa place en Europe. Un revenu minimum doit être progressivement instauré dans chaque Etat, au niveau des seuils nationaux de pauvreté. L'instauration de revenus minima permet également d'envisager une Europe où nous travaillerons mieux, mais moins, avec à terme un revenu universel. Avec cette somme d'argent, qui peut être composée d'euros et de monnaie locale, serait ajoutée un accès gratuit à certains services de base (eau et énergie) pour les premiers niveaux de consommation, avec une tarification progressive;
- Un salaire minimum européen dans chaque État-membre à hauteur de 60% du salaire médian (aujourd'hui extrêmement divers, cinq États-membres ne s'en sont par ailleurs toujours pas dotés, ou sont extrêmement divers et s'échelonnent entre 235€ en Bulgarie et 1999€ au Luxembourg) : nécessaire en soi pour lutter contre le dumping social et harmoniser par le haut les conditions de vie des européen.ne.s, cette mesure permettra aux revenus minima de ne pas exercer de pression à la baisse sur les salaires.
- Lutter contre les inégalités de salaires en Europe, grâce à trois action simultanées :
 - la transparence sur les salaires dans les grandes entreprises avec une obligation d'indiquer le ratio entre la rémunération la plus basse et la rémunération la plus haute, ainsi que les écarts de rémunération entre hommes et femmes ;
 - Limiter les écarts de rémunération au sein des entreprises en appliquant un facteur 20 entre la rémunération les plus hautes et la rémunération médiane de l'entreprise ;
 - Augmenter la présence des salariés au sein des conseils d'administration, en assurant la présence d'au moins un tiers de représentant es des salarié es.

• 2 Mettre fin aux inégalités salariales femmes hommes

L'Union doit poursuivre son travail et ses efforts vers l'égalité salariale : au rythme actuel, il faudrait 70 ans pour atteindre l'égalité salariale, 40 ans pour que les tâches domestiques soient équitablement réparties, 20 ans pour atteindre l'égale représentation en politique. Là où la France a mobilisé contre la directive visant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, nous devons promouvoir une politique volontariste.

Nous proposons:

- De rendre obligatoire l'indemnisation minimale des congés d'accueil de l'enfant, au même niveau que les congés maladie, avec un congé parental réellement partagé entre les deux parents et un congé prénatal et post-natal pour la mère. Ces congés devront être comptabilisés dans le calcul des retraites de manière rétroactive;
- De garantir l'accueil de la petite enfance à travers l'Union, notamment via des modes de garde collectifs, afin de garantir l'employabilité des femmes et l'égalité entre les enfants de tous les milieux sociaux ;
- La transparence sur les inégalités de salaires au sein des entreprises et la fixation de trajectoires contraignantes visant 0 écarts de salaire à travail égal à horizon 2030.

• 3 Constitutionnaliser le droit à l'avortement et à la contraception

Les droits des femmes sont aujourd'hui mis en péril en Europe par la réémergence des conservatismes, notamment portés par les droites dure et extrême, remettant jusqu'aux acquis en question (Pologne, Hongrie, Espagne...). En décembre dernier, le Conseil de l'Europe alertait sur les restrictions rétrogrades mettant en danger "la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes" dans plusieurs États européens. En Pologne, une loi a réintroduit l'obligation d'obtenir une prescription médicale pour accéder à un moyen de contraception d'urgence, une autre loi en discussion veut limiter encore le droit à l'IVG, déjà très restreint, en l'interdisant en cas de malformation du fœtus (95% des avortements légaux pratiqués actuellement en Pologne). En Italie, 7 professionnels de santé sur 10 refusent de pratiquer des IVG. A Malte, l'avortement est encore interdit.

Nous demandons:

- l'inscription du droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux ;
- l'instauration de dispositifs garantissant l'accès de toutes à un dispositif de contraception et d'avortement, dont un fond d'accompagnement ;
- une augmentation conséquente de l'aide au développement dédiée à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.

Afin de garantir l'égalité des droits pour toutes et tous, nous proposons :

- La ratification par l'ensemble des Etats-membres de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes ;
- Un plan de lutte contre les violences aux personnes LGBTQI (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexes), et la formation des forces de l'ordre européennes à l'accueil des personnes ayant fait l'objet de violences sexistes ou sexuelles ;
- L'interdiction des opérations chirurgicales non-nécessaires sur les enfants intersexes ;
- Enfin, l'UE doit avancer vers l'autorisation partout du mariage pour les gays et lesbiennes.

• 4 Instituer un droit opposable au logement européen

Le nombre de personnes privées de domicile augmente dans l'ensemble des pays européen à l'exception de la Finlande. Pourtant on constate ces dernières années une réduction importante du budget dévolu au logement social dans la grande majorité des pays européens (Royaume-Uni, France, Portugal, Autriche, Pologne...), ainsi que des changements structurants dans l'organisation de ce secteur. Ces orientations, qui impactent la capacité à produire une offre de logement abordable et de réhabiliter son patrimoine, sont décidées au niveau national, parfois local, mais dépendent également de recommandations européennes sous couvert de réduction de la dette publique ou de respect des règles du marché unique. Loin de la vision universaliste (Pays-Bas, Suède) ou généraliste (France, Allemagne...), ces mesures promeuvent une vision résiduelle du logement sociale, c'est-à-dire un parc social réduit et dédié uniquement aux plus pauvres. Si le développement d'une offre très sociale est indispensable, il est également nécessaire de réaffirmer le droit de chacun.e d'accéder à un logement adapté à ses besoins et à ses moyens.

Nous proposons:

- D'instituer le droit au logement opposable au niveau européen. Le fondement de toute politique de lutte contre le mal logement est l'accès aux droits des personnes, leurs droits à un logement stable et décent, mais également le droit à la dignité, la santé la vie privée et familiale ne peuvent être garantie sans accès au logement;
- Une augmentation de l'investissement en faveur du logement : engager de manière significative les outils d'investissement (la Banque Européenne d'Investissement, le Fonds européen de développement régional et le Fonds européen pour les investissements stratégiques) pouvant être mobilisés en faveur du logement social tant dans le construction, que dans la réhabilitation des logements ;
- Accompagner les acteurs de l'habitat dans la mobilisation de ces fonds, afin d'éviter leur sous-consommation de ces fonds ;
- Promouvoir les bonnes pratiques en faveur du logement d'abord, en valorisant les actions mises en œuvre notamment en Finlande, en faveur d'une stratégie intégrée de lutte contre le sans abrisme, et en s'assurant de la prise en compte des publics les plus défavorisée dans les politiques soutenues par l'union européenne.

• 5 Créer un statut des aidant.e.s : garantir le droit de prendre soin de ses proches

La population européenne vieillit : en 2017, près d'un cinquième (19%) de la population de l'Union européenne était âgé de 65 ans et plus ; et la part des personnes âgées de 80 ans ou plus devrait plus que doubler d'ici 2080 pour atteindre 13% de la population totale. L'Europe compte plus de 80 millions de personnes handicapées. Les maladies chroniques se multiplient et coûtent plus de 115 milliards d'euros de frais de santé par an aux pays de l'Union européenne. Le point commun ? De l'enfantement à la vieillesse en passant par la maladie, 80% des soins donnés en Europe le sont à domicile par des proches. L'Union européenne doit garantir le droit de prendre soin de ses proches, en créant un statut des aidant.e.s.

- De définir un statut des aidant.e.s et notamment des aidant.e.s familiaux :
- De leur garantir les droits : à l'emploi et au travail (à travers divers aménagements), à l'accessibilité, à la retraite, à la validation des acquis et au répit ;
- D'investir dans l'innovation sociale au service des aidant.e.s.

- VII -METTRE EN PLACE UN PACTE SOCIAL EUROPÉEN

Notre Europe est profondément inclusive. Elle refuse le nivellement des conditions de vie par le bas. Face à la crise du chômage dans plusieurs États membres, notamment dans les pays du Sud, face à l'aggravation de la pauvreté, y compris dans les pays les plus riches, puisque 17% des Européen.ne.s vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté de leur pays (soit 87 millions de personnes), nous défendons un pacte européen de protection sociale.

• 1 Mener une politique d'encouragement à réduire la durée du temps de travail

Le nombre d'heures travaillées a globalement diminué à travers l'Union européenne ces dernières décennies, mais la crise économique de 2007 et le regain conservateur des dernières années ont profondément bouleversé cette dynamique progressiste et écologiste. Dans plusieurs pays, le nombre d'heures de travail autorisé augmente à nouveau : le temps de travail a augmenté dans le public en Espagne et en Grèce depuis la crise, et l'Autriche a de nouveau accru le temps de travail à 12h par jour et 60h par semaine. Pour ralentir notre rythme de vie, pour améliorer les conditions de vie et de travail et partager ce dernier, et ainsi que le souhaitent un esalarié es sur trois en Europe, il est nécessaire d'engager une nouvelle réduction du temps de travail en Europe.

Trop souvent, les réductions observées se sont faites à l'initiative des employeurs.ses à travers des temps partiels, la démultiplication des emplois précaires et le développement des horaires atypiques, frappant en premier lieu les femmes. La politique de réduction du temps du travail se fera dans un soucis d'égalité, notamment entre les genres, mais également entre les métiers et catégories sociales, en garantissant notamment la possibilité pour les temps partiels choisis de revenir à des temps pleins. Elle se fera à niveau de revenus constants pour les catégories les moins rémunérées. Cette réduction du temps de travail sera encouragée soit à l'année, soit au cours de la vie, avec une prise en compte dans les divers systèmes de retraite et d'assurance chômage européens. Elle visera également l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Les syndicats européens seront associés afin de définir le rythme et les modalités de cette relance de la réduction du temps de travail.

• 2 Offrir un revenu jeunesse pour faciliter l'insertion des jeunes européennes et européens entre 18 et 25 ans

Les plus jeunes des européen.ne.s n'auront pas réellement connu, surtout dans le bloc des pays fondateurs, ni la "construction européenne" ni la chute du mur de Berlin, mais vivent la menace permanente de la dislocation de l'Union. Ils.elles sont aussi la première génération à vivre moins bien que leurs parents : entre crises environnementales et sanitaires, chômage et précarisation. Les jeunes sont pourtant une grande promesse pour l'unification européenne : le succès du programme Erasmus+ est un signe de l'attachement de la jeunesse à l'Europe, même si elle ne concerne qu'une minorité des jeunes européen.ne.s, et l'Union compte aujourd'hui plus d'un million de "bébés Erasmus". D'un autre côté, 15% des 22 millions de jeunes européen.ne.s de moins de 25 ans sont encore au chômage en Europe, dont 2,4 millions dans la zone euro. La garantie jeunesse permet aux jeunes les plus fragiles de mieux accéder, par une aide financière directe, à l'emploi et à la formation. Il faut aller plus loin. Il est temps de créer un lien direct entre les jeunes et l'Union, et de garantir l'opportunité pour chacun.e de vivre dignement et de pouvoir s'épanouir sur le territoire européen.

- En premier lieu, la création d'une **allocation jeunesse directe et uniforme** pour tou.te.s les Européen.ne.s âgé.e.s de 18 à 25 ans. Cette allocation a vocation, à terme et au fil de l'harmonisation sociale, à constituer le revenu de base universel;
- D'offrir un pass Interrail pour chaque jeune à partir de 16 ans, utilisable pendant dix ans ;

• Plutôt qu'un Service national obligatoire, le renforcement des **services civiques volontaires** européens, et réfléchir, avec les États volontaires, à la mise en place d'un service universel européen.

• 4 Mettre en place une garantie européenne des services publics

Petite enfance, éducation, culture, médecine et hôpitaux, commerces de proximité, aîné.e.s, transports... La politique libérale et l'idéologie de la concurrence libre et non-faussée créent des déserts territoriaux et mettent en difficulté de nombreux.ses citoyen.ne.s en pénalisant les territoires non insérés aux réseaux mondialisés et interconnectés. Les communs, numériques, des connaissances, ou territorialisés (fleuves, forêts...), sont détériorés plutôt que d'être sources de bonheur collectif.

La garantie des services publics que nous proposons d'instituer à travers des États généraux des communs et des services publics dans les territoires reposerait sur trois piliers :

- La possibilité de sortir du secteur de la concurrence libre et non faussée des services permettant le respect des droits fondamentaux (notamment l'éducation, la culture, la santé, l'eau, les transports, les communs...);
- La **redéfinition de l'objet des entreprises européennes** afin d'y intégrer la notion d'intérêt général et collectif;
- Enfin, la mise en place de **Pactes européens d'intérêt général**, pour permettre aux territoires d'engager des partenariats publics/citoyen.ne.s pour la transition écologique et solidaire, permettant la préférence locale (notamment dans l'énergie ou l'alimentation).

• 5 Créer une sécurité socio-environnementale européenne

Dans les "points chauds", le long du littoral, dans les montagnes ou les zones inondables, l'environnement, cadre de vie, d'habitat et de travail, se détériore, sans sécurité sociale collective. Les frais de santé liés aux dégradations environnementales se multiplient également et pèsent sur les systèmes sociaux existants, tandis que les personnes en situation de précarité ont de moins en moins accès aux espaces naturels et verts leur permettant de respirer par exemple en situation de canicule.

Nous proposons:

- La **mise en place d'une sécurité socio-environnementale**, financée par la taxation des activités polluant les écosystèmes et utilisant les ressources de manière linéaire et non circulaire ;
- Cette sécurité sociale financera d'une part les dommages liés aux atteintes à la santéenvironnementale (notamment ceux liés aux normes instituées sur le marché unique, afin d'éviter de laisser les victimes seules face à l'amiante, aux algues vertes, aux pesticides...);
- D'autre part les dommages lents mais progressifs impactant les emplois et conditions de travail sur le territoire européen, notamment dans les domaines de l'agriculture, du bâtiment ou encore du tourisme, fortement exposés aux impacts du réchauffement;
- Enfin, une part de l'adaptation au changement climatique des territoires européens.

• 6 Lutter contre les discriminations en généralisant les CVs anonymes

L'Europe "unie dans la diversité" s'est construite sur un projet de solidarité entre les peuples. Les luttes contre le racisme, l'antisémitisme, et toutes les formes de rejet de l'altérité sont inscrites dans la devise de l'Union, mais ne constituent pas un axe prioritaire de ses politiques, permettant l'existence et la persistance à l'intérieur de ses frontières de discriminations violentes, contre les Rroms, les homosexuel.le.s... Par ailleurs, l'invisibilisation des populations issues de l'immigration est une réalité dans toutes les sphères du pouvoir. Plus de droits pour les minorités discriminées, c'est une société plus juste et plus solidaire.

- La lutte contre la discrimination à l'embauche et à l'accès au logement, notamment par la mise en place cv anonyme européen ;
- Une politique de coopération renforcée de lutte contre les discriminations : campagne de sensibilisation européenne, fond de soutien à l'expression des groupes victimes de discriminations en Europe ;
- Assumer le passé, assumer pour construire l'avenir : Si certains pays européens ont entamé un travail de mémoire, tous n'ont pas suivi cette voie. Collectivement, l'Europe a une dette face aux anciennes colonies. Une dette économique, culturelle et écologique. Reconnaître cette dette, c'est renforcer la coopération avec les pays anciennement colonisés;
- Une réforme du CESE : création d'une section « lutte contre les discriminations », et une représentation des associations de lutte contre les discriminations et des groupes minoritaires ;
- Construire l'inclusion de l'altérité dès le plus jeune âge. Développer l'empathie comme outil de société dès le plus jeune âge à l'école en s'inspirant des exemples scandinaves.

- VIII -PROTÉGER LES TERROIRS ET LES HUMAINS POUR BIEN-VIVRE

Reprendre le contrôle de l'Europe, c'est d'abord redonner toute leur place aux territoires sur lesquels nous vivons. L'Europe doit s'appuyer sur les terroirs, sur les initiatives locales qui permettent d'inventer un autre futur que celui tracé par les firmes transnationales. La politique de cohésion sociale devra être soutenue, défendue et orientée de façon à permettre aux territoires de faire vivre la transition.

• 1 Mettre en place un plan européen de relocalisation de l'économie

Politique commerciale, utilisation des fonds régionaux de l'Union, politique de la concurrence libre et non-faussées... les politiques mises en œuvre en Europe endommagent trop souvent nos territoires et nos terroirs, en premier lieu desquels les régions ultrapériphériques et les îles ainsi que les territoires ruraux oubliés de l'économie et des politiques publiques. Les régions françaises, telles que redécoupées par la loi Notre, sont trop désincarnées pour rester l'interlocuteur de proximité de l'Union européenne. Nous sommes attaché.e.s à une Europe des régions à taille humaine respectueuse des identités pour la gestion des fonds européens.

Les mutations économiques renforcent ou créent de nouvelles inégalités entre les territoires européens. D'après l'OCDE, l'automatisation menacera jusque 40% des emplois dans certaines régions particulièrement exposées, comme la Slovaquie occidentale, et seulement 4% dans d'autres, comme à Oslo. Au sein des Etats, les régions sont également diversement exposées : en Espagne, l'écart est de 1 à 12 entre les régions les plus et moins exposées, les inégalités existent aussi entre les territoires français, tandis que les régions d'Italie et d'Autriche y sont exposées de manière relativement égalitaire. Au-delà, la nécessaire transition énergétique aura elle aussi des impacts divers : les bassins d'emploi miniers, charbonniers ou du nucléaire nécessiteront eux aussi d'être accompagnés dans la reconversion.

Nous devons changer les règles du jeu. Nous devons remettre l'égalité territoriale au cœur des politiques européennes, dans le respect de leur diversité.

- Que les choix d'investissement des fonds régionaux soient placés entre les mains des territoires et des citoyen.ne.s, et qu'ils soient dirigés vers des activités d'intérêt général et des associations de l'économie sociale et solidaire ou des PME plutôt que vers de grands projets productivistes, pour financer la transition écologique et solidaire à l'échelle locale;
- Que ces fonds financent la relocalisation des services et des commerces dans les territoires ruraux :
- Que les investissements dans les îles et régions ultrapériphériques visent l'autosuffisance et la protection du climat et de la biodiversité, en aménageant éventuellement les règles de taxation aux frontières ;
- De simplifier le recours aux fonds européens de sorte à faciliter leur utilisation par toutes et tous ;
- De permettre le déploiement de systèmes alimentaires et énergétiques locaux en changeant les règles de concurrence et d'attribution de fonds et d'aides publiques aux associations et structures de l'économie sociale et solidaire ;
- D'instituer des exceptions spéciales en matière commerciale pour protéger nos terroirs et productions locales.

• 2 Créer une Agence européenne pour la résilience des territoires et un Erasmus des territoires

Les territoires européens sont sujets à plusieurs menaces concomitantes : d'une part, la mutation numérique de nos économies ; d'autre part, les impacts de la dégradation environnementale, notamment des changements climatiques, de la montée des eaux, des sécheresses, de la fonte des glaces et de la casse des roches... et à leurs coûts, directs ou indirects via l'adaptation des infrastructures. Un euro investi dans l'adaptation et la résilience permet l'économie de cinq euros de coûts de reconstruction suite à une catastrophe naturelle.

Nous proposons:

- Que les fonds dégagés pour l'investissement et l'accompagnement à la reconversion dans la transition doivent s'appuyer sur une Agence européenne pour la résilience des territoires, capables de créer des connaissances, d'assurer l'échange de bonnes expériences, de conseiller les régions et territoires européens et de formuler des recommandations aux instances décisionnelles et d'investissement européennes;
- Un Erasmus des territoires permettant à chaque territoire européen d'être engagé dans une coopération, qu'il s'agisse de jumelage ou tout autre type de coopération.

• 3 Création d'un fonds européen de dépollution des anciennes zones industrielles et des zones agricoles défavorisées

Les premières analyses des sols réalisées dans et par les Etats membres européens montrent que les anciennes zones industrielles, et des zones agricoles sinistrées par les produits chimiques, sont devenues particulièrement toxiques. Leur dépollution coûte cher, les pollueurs encore trop peu associés à la prise en charge des coûts, et ces zones accueillent souvent des populations précaires, logements, crèches et écoles inclus. Tchernobyl fait partie du top 6 des zones les plus toxiques au monde. Et la fin de l'industrie du charbon, du nucléaire, la sortie des pesticides et des produits chimiques risquent d'accroître les risques que ces zones soient réaménagées aux vues d'une occupation humaine, sans que le temps n'ait été pris de les dépolluer.

Afin de garantir la protection de l'environnement, des sols et des eaux, et des populations, et alors que la France fut partie des pays ayant mené à l'abandon d'une réglementation européenne en la matière, nous proposons :

- La **création d'un fonds européen de dépollution** des zones polluées, pour accompagner les tiers-payant ou territoires lors de défaut de prise en charge de la dépollution par les pollueurs ;
- D'étendre le dispositif pollueur-payeur établi par la loi ALUR au niveau européen, c'est-à-dire introduire une obligation européenne de dépollution par les pollueurs. Cette obligation serait respectée grâce à un corps spécial de contrôle ;
- Dans la même veine, imposer à l'UE de publier une carte des anciens sites industriels et des activités à risque dans l'avenir, et une obligation d'informer notamment lors de toute cession ou vente de terrain ;
- De réaménager le règlement REACH en tenant notamment compte des produits de substitution et de leur dangerosité.

• 4 Relier les territoires en soutenant les transports décartonnés

Sur le territoire européen, les avions, les camions et les connexions inter-métropoles se disputent les investissements, tandis que les territoires ruraux et villes moyennes restent isolés. Si les petites lignes sont constamment en danger en France, d'autres pays ont misé sur les connexions entre petites et grandes villes, dans le transport de voyageurs comme pour le fret.

Nous proposons:

- L'accès de chaque européen.ne.s a une ligne ferroviaire à proximité : des connexions ferroviaires régionales, un service public européen des réseaux, la réinstauration des trains de nuit, les investissements redirigés vers les lignes transfrontières ;
- La taxation du kérosène des avions et du fuel des paquebots ;
- La mise en place européenne d'une eurovignette ou d'une taxe poids lourd ;
- D'encourager l'intermodalité vélo ferroviaire : garantie de l'accès aux personnes à mobilité réduite, ainsi que la promotion et l'aide aux voies euro-vélo.

• 5 Plafonner et redistribuer les fonds de la PAC au profit des petit.e.s paysan.ne.s

Aujourd'hui, plus de 80 % des subventions de la PAC sont attribuées à 20 % des agriculteurs possédant les plus grandes exploitations, souvent à échelle industrielle. En revanche, 80 % des agriculteurs trices européens perçoivent moins de 5 000 euros par an. Nous devons protéger les petites exploitations et petit.e.s paysan.ne.s, et leur garantir l'accès à un revenu décent et le droit de vivre de leur activité. Ils elles sont par ailleurs les plus à mêmes d'engager la transition écologique, de sortir de l'agriculture intensive et mécanique, de passer au bio ou encore de protéger le bien-être animal. Assurer la juste rémunération pour les agriculteurs trices, c'est aussi garantir la diversité des paysages et l'égalité des territoires.

- La convergence à 100% des niveaux d'aide entre les producteurs trices ;
- La revalorisation de l'aide plancher en triplant les aides aux 52 premiers hectares avec un bonus à l'actif humain employé;
- Le plafonnement à 50 000€ par an et par bénéficiaire des aides perçues, cette mesure touchera moins de 1 % des agriculteurs mais permettra de réaliser des économies annuelles de 13,2 milliards d'euros (près d'un tiers de la PAC) ;
- La création d'une aide forfaitaire pour les petites fermes notamment en maraîchage diversifié ;
- Des contrats de filières équitables avec un prix minimum garanti au producteur et la transparence des prix ;
- Une prime consacrée à l'organisation sociale des producteurs trices.

- IX -DONNER DU POUVOIR AUX CONSOMM'ACTEURS.TRICES

• 1 Garantir la transparence sur notre alimentation en étendant l'étiquetage des produits alimentaires

L'étiquetage des produits alimentaires progresse, mais ne concerne principalement que la qualité nutritionnelle (nutri-score, AB...) ou la sécurité (NF). Il faut permettre aux consommateur d'avoir accès à l'ensemble de la chaîne de production d'un produit ou d'un service.

Nous proposons:

- La généralisation du nutri-score au niveau européen ;
- Un logo indiquant la présence d'OGM, de viande nourrie aux OGMs, et ou de perturbateurs endocriniens ;
- Pour les produits alimentaires d'origine animale, une information disponible sur les élevages, abattoirs et conditions de transport tenant compte du bien être animal;
- Pour les produits à base de poissons sauvages, un marquage indiquera l'impact de la pêche. La mention systématique de la provenance des produits de pêche permettra de lutter contre le pillage des eaux territoriales des pays tiers où la protection des poissons sauvages est plus faible :
- De garantir aux consommateurs.trices la transparence des coûts sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, de l'achat des semences à la vente en grande-distribution, en passant par l'ensemble des intermédiaires -ceci notamment afin de mettre fin au non-sens économique que représente l'institutionnalisation de la vente à perte.

• 2 Etablir une carte d'identité des produits manufacturés

Les européen.ne.s aspirent à une consommation moins toxique pour leur santé et pour l'environnement. Or, nous ne connaissons pas toujours bien la composition des marchandises, les conditions de leur fabrication ou de leur réemploi et recyclage, les ressources qu'elles utilisent, les conflits qui peuvent être liés à leur extraction... Or, les coûts sanitaires, environnementaux et sociaux causés par la consommation de produits dépassent les 1 000 milliards de dollars par an, en termes de réchauffement climatique, de pollution de l'air ou de biodiversité.

Nous proposons d'instaurer une carte d'identité des produits manufacturés, équivalent à l'étiquetage alimentaire, en utilisant des codes universel sur chaque produit et service avec une indication de la répartition des coûts (transports, matières premières, main d'œuvre, distribution), de l'impact environnemental et de la réemployabilité des produits.

• 3 Une Europe sans plastique, zéro déchet et sans obsolescence programmée

Chaque année, nous produisons plus de 300 millions de tonnes de plastiques, dont 8 millions se retrouvent dans nos océans. D'ici 2050, on prévoit qu'il y aura plus de plastiques que de poissons dans les océans. Sortir de notre dépendance au pétrole, c'est aussi en finir avec la société du plastique, et construire une Europe du zéro déchet. Les transitions numérique et écologique représentent également une menace pour la consommation des ressources : les métaux rares viendront un jour à manquer, tandis que leur disponibilité risque d'être limitée aux plus riches.

Nous proposons :

• De généraliser les emballages durables et consignables, de valoriser le vrac, de développer et contrôler les filières de recyclage, d'instaurer partout la consigne pour emballages boissons en verre ;

- Investir dans la prévention, la réparation et le réemploi, notamment par la mise en place d'une fiscalité qui valorise les pratiques vertueuses : système de bonus-malus favorisant les emballages recyclables, des politiques zéro déchets et la fin de l'incinération et de la mise en décharge;
- Un plan de lutte contre l'obsolescence programmée, en généralisant les dispositifs bonusmalus pour les produits jetables, en étendant les garanties sur les produits, en étudiant la possibilité de mettre en place des filières de Responsabilité élargie des producteurs à l'échelle européenne;
- De mettre fin à l'exportation de déchets hors de l'Union Européenne, notamment plastiques et électroniques, sous-traitant à des pays plus pauvres et moins protégés, les pollutions générées par nos sociétés de consumation.

• 4 Interdire la publicité ciblant les jeunes enfants

En 2016, la France a adopté une loi interdisant la publicité ciblant les jeunes enfants sur les chaînes publiques, notamment afin d'oeuvrer à la qualité nutritionnelle et d'éviter les comportements de malbouffe et de lutter contre les besoins matériels et les inégalités. D'autres Etats-membres avaient déjà emprunté cette voie : la Suède interdit la publicité pour les jeunes enfants sur les chaînes publiques et privés, la Grande-Bretagne et l'Espagne sur les chaînes publiques au moment des programmes jeunesse. Un enfant sur trois est aujourd'hui en situation de surpoids ou d'obésité dans l'Union européenne.

A l'heure du numérique, dans l'optique d'une européanisation de la culture, du droit à la mobilité au sein de l'Union, de la défense d'une meilleure santé pour toutes et tous et de la réduction de nos besoins matériels, nous proposons :

- Que l'Union engage l'interdiction complète des publicités ciblant les jeunes enfants sur le territoire communautaire ;
- Comme pour l'alcool ou les cigarettes, la fin de la publicité pour les produits les plus nocifs pour l'environnement et la santé (voitures émettrices de CO2 au-delà d'un seuil, les trajets aériens intra-étatiques, les produits électroménagers énergivores...);
- Les panneaux publicitaires les plus imposants (4x3, bâches publicitaires sur les monuments en travaux...) seront progressivement démontés au titre de la protection des paysages.

- X INVENTER L'EUROPE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE

Il est urgent de donner une place et des moyens suffisants à l'éducation et à la formation européen. Nous insistons sur la participation des publics vulnérables aux systèmes éducatifs, l'acquisition des langues étrangères, la formation des jeunes mais également des adultes, parent pauvre de nos systèmes éducatifs avec un taux inférieur à 9% dans l'Union européenne.

Nous ne pouvons plus laisser se concentrer les outils, industries et équipements physiques et numériques culturels entre les mains d'acteurs multi et transnationaux n'étant pas eux-mêmes opérateurs culturels. Nous devons garantir les droits culturels des européen.ne.s, garantir à chacun.e les conditions et possibilités de s'enrichir tout au long de la vie, au développement et à l'expression de son identité, aussi bien que permettre la création d'une identité culturelle européenne.

• 1 Un budget pour la culture

Les programmes culturels ne relèvent pas de la compétence exclusive de l'UE, ils apportent une valeur ajoutée européenne au budget de l'UE qui doit être renforcée. Mais la culture n'est pas un motif décoratif, elle est le fruit d'interdépendances complexes : les questions culturelles doivent donc être abordées de manière transversale et intégrées dans toutes les politiques européennes y compris économiques et sociales.

Nous proposons:

- La multiplication du budget des programmes culturels "l'Europe pour les citoyens" et "l'Europe créative" par huit (soit 16 milliards d'euros pour la période 2021-2030), ce qui représente plus de 1,6 milliard d'euros par an ainsi que la création d'une nouvelle ligne d'aide au sein des Appels à Projets d'Europe Créative consacrée à l'innovation pédagogique autour de l'Éducation Artistique Scientifique, Technique et Écologique afin de réduire la fracture culturelle, numérique et sociale au sein et entre les pays membres ;
- L'augmentation significative des ressources allouées au titre de l'éducation et de la culture au sein de chaque politique européenne afin de viser l'objectif de 5% du budget de l'Union soit plus que ce que la culture représente aujourd'hui en PIB et ce afin de permettre le développement de nouveaux emplois et leur juste rémunération.

• 2 Créer une alternative à NetFlix : un média et une cinémathèque européens

La montée des totalitarismes et des populismes en Europe même, la pression exercée sur les médias et les journalistes, la mise sous tutelle des médias de certains services publics, la diffusion de fausses nouvelles, le rachat des médias à l'échelle européenne par des entreprises et des groupes de pression, rend indispensable la création d'un tel service, garantissant ce droit culturel inaliénable d'un accès à une information indépendante.

- La création d'un média public européen, ayant vocation à produire du contenu culturel, faire se rencontrer les créateurs créatrices européen.ne.s, à garantir une juste et décente rémunération aux créateurs créatrices, à promouvoir ces créations à travers le monde. Cet organe serait détaché des strictes conditions de rentabilité pour s'attacher à la promotion de la création européenne;
- Une évolution de la chaîne culturelle franco-allemande Arte, transformée en chaîne européenne, avec des programmes produits et diffusés dans toutes les langues de l'Union sur tous les territoires et sur tous les supports de diffusion (hertzien, câble, numérique...);
- De renforcer les quotas de diffusion d'œuvres européennes à l'intérieur de l'UE.

• 3 Ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires

Corse, breton, occitan, catalan, alsacien, basque, LSF (langue des signes française), mais aussi allemand en Italie, suédois en Finlande, russe dans les pays baltes, hongrois en Roumanie, Romani partout en Europe : le désarroi de nos régions se retrouve aussi dans l'incapacité de faire vivre avec fierté les langues historiques de leurs territoires. Les sourds et les Rroms ne voit pas leurs langues, et leurs identités culturelles reconnues partout de la même façon. Une dizaine d'États-membres, dont la France, n'ont pas encore ratifié la Charte européenne des langues régionales et minoritaires du Conseil de l'Europe.

Nous proposons:

- L'intégration de la Charte des langues régionales et minoritaires au socle juridique de l'Union européenne, afin qu'elle s'applique sur l'ensemble du territoire et puisse faire valoir de droit ;
- L'écriture et l'adoption d'une charte par les Etats Membres des droits fondamentaux de l'UE dédiée spécifiquement à la protection des droits culturels et ancestraux des peuples autochtones, qui reflèterait en substance l'essence de la Convention de l'Organisation Internationale du Travail (ILO) 169. Celle-ci permettrait à l'UE de protéger les peuples autochtones au sein de l'UE (Kanaks, amérindiens, Saami...) et affecterait la politique extérieure et commerciale de l'UE (notamment sur l'industrie extractive) :
- de permettre aux résident.e.s européen.ne.s de s'adresser aux institutions européennes dans les langues régionales reconnues dans chaque pays ;
 - La réintroduction de la culture et des droits culturels comme dynamique des territoires dans la politique régionale financée par les fonds structurels ;
 - De remplacer les capitales européennes de la cultures par les régions européennes de la culture, intégrant les espaces ruraux et naturels ;
 - De créer des événements fédérateurs européens sur la base des régions européennes de la culture, à visée inclusive pour tous les publics.

• 4 Un baccalauréat européen et la multiplication par dix d'Erasmus+

La coopération éducative, construite sur le même cadre libéral et capitaliste que la plupart des politiques européennes, reste malheureusement très marquée par une approche d'abord économique. En respectant les compétences des États membres, nous pensons qu'il faut construire un projet éducatif européen différent, fondé sur l'épanouissement de chaque futur.e citoyen.ne et la lutte contre les inégalités.

- De créer un baccalauréat européen, une reconnaissance commune des qualifications des jeunes européen.ne.s ;
- De multiplier par dix les bénéficiaires du programme Erasmus+, en l'élargissant de manière plus volontariste aux filières techniques et à l'apprentissage, et en y renforçant les stages et volontariats (programme EVS);
- De renforcer les compétences du parlement européen en matière d'éducation, pour élaborer des politiques éducatives convergentes et cohérentes au niveau européen. Le socle européen des langues est un bon exemple de cadre collectif, qui peut s'étendre à d'autres disciplines d'apprentissages scolaires (sciences, culture historique et artistique européennes, EPS...), doit comprendre l'esperanto et viser à la convergence d'un socle de langues communément maîtrisé;
- De tenir compte dans les politiques éducatives financées par l'Union européenne des objectifs de lutte contre les inégalités sociales et sexistes ;
- De construire progressivement, comme cela s'est fait au niveau universitaire, des niveaux de fin de cycles scolaires communs, permettant des ponts entre les systèmes éducatifs, par exemple en généralisant un baccalauréat européen;
- D'engager un processus devant permettre à chaque européen.ne d'avoir un accès gratuit à l'enseignement supérieur ;

• De travailler à la limitation par l'information ou la loi des stages non-rémunérés, perpétuant les inégalités sociales.

• 5 La protection des journaux d'investigation et des lanceurs d'alerte

Concentration des médias, restriction des droits et libertés, assassinats de journalistes... La liberté de la presse n'est pas pleinement garantie dans nombre de pays européens de même que la protection de celles et ceux qui agissent dans l'intérêt général en révélant fraudes, malversations et crimes. L'Union européenne doit garantir résolument ces droits et libertés fondamentales, socles de la démocratie.

- La mise en place par l'UE et son soutien d'une plateforme pan-européenne et indépendante de financement du journalisme d'investigation ;
- D'instituer un Prix européen du journalisme d'investigation ;
- De garantir la sauvegarde du pluralisme des médias en Europe en changeant les règles de la concurrence afin d'éviter la surconcentration des medias ;
- La révision de la directive sur le secret des affaires et la restriction de son champ d'application aux seuls acteurs économiques concurrents ;
- L'adoption et la mise en œuvre effective de la directive européenne pour la protection des lanceurs d'alerte obtenue par le groupe Verts au Parlement européen encadrant non seulement les personnes mais également les organisations non-gouvernementales

- XI -CIVILISER LE NUMÉRIQUE POUR ACCOMPLIR SA PROMESSE DE LIBERTE

Si les technologies numériques permettent de démultiplier les échanges d'information, donc d'accélérer la diffusion de la culture et l'avancée des connaissances tout en expérimentant de nouvelles formes de coopération et de travail, elles nourrissent les tendances au contrôle et à la "rentabilisation" qui mettent en danger la recherche publique, l'accès à l'information et les savoirs plus largement. Déterminés à rompre avec ces dérives, nous voulons favoriser un système organisé sur le partage, l'échange, la gestion collective de biens communs, l'attribution de droits collectifs d'usage. Il est absolument nécessaire que la réflexion collective reprenne la main sur le numérique. C'est à elle de fixer les règles et de dessiner les limites sur des sujets aussi importants et sensibles que la manipulation génétique, l'exploitation des données privées ou encore l'intelligence artificielle.

• 1 Libérer la conception : l'Europe des logiciels et des données libres

Face à la centralisation et au contrôle des données et des logiciels ailleurs dans le monde, l'Union Européenne doit s'engager vers les gouvernances en communs : données ouvertes et logiciels libres, afin que celles-ci soient la norme.

L'Europe doit être un rempart contre les attaques sur la neutralité du net. La gratuité, l'égalité et la non-différenciation de la circulation des données est le deuxième esprit du web, sans condamner ni les paiements à l'entrée (fournisseurs d'accès) ni les services payants (abonnements, boutiques). La surveillance généralisée et centralisée qui est en train de se mettre en place sous couvert de lutter contre le terrorisme est à l'opposé de l'esprit d'Internet. Nos données personnelles doivent être protégées de leur appropriation à des fins militaires ou commerciales. Le règlement RGPD porté par le groupe Verts/ALE est une première étape qui doit mener à la fin du trafic de données à notre insu.

Nous proposons:

- D'interdire la surveillance policière sans discrimination généralisée et leurs usages d'outils approximatifs puisant dans les banques de données civiles et privées ;
- De ne plus abandonner la sécurité à des sociétés privés et commerciales (ce n'est pas facebook ou google qui peuvent autoriser ou non les communications entre les personnes) et négocier avec les Etats la limitation des pratiques d'espionnage numérique;
- De garantir le droit à la création en open source pour l'ensemble des auteurs autrices et créateurs créatrices.

• 2 Reprendre la main sur les GAFAM

Comme dans de nombreux domaines, nous soulignons les dangers liés à la constitution de monopoles privés parfois plus puissants que certains États. Nous voulons substituer au modèle des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) une économie numérique basée sur des acteurs multiples et guidée par les principes de partage et de collaboration.

- De taxer les GAFAM;
- De flécher les ressources issues de ces taxes vers la recherche et l'éducation supérieure en Europe dans le domaine du numérique et la lutte contre l'illectronisme ;
- D'appliquer les lois anti-trust, imposer un juste paiement des impôts et une taxation des flux financiers issus du travail autour des données personnelles.

• 3 Donner le pouvoir aux utilisateurs.trices

Nous proposons:

- De lutter contre les monopoles des transports de l'information, en promouvant/facilitant les fournisseurs d'accès alternatifs ;
- D'obliger les constructeurs à utiliser du matériel interopérable, lutter contre l'obsolescence logicielle, surtout quand elle entraîne une obsolescence matérielle ;
- De favoriser la sécurité des communications et l'anonymat entre les personnes ;
- D'autoriser le cryptage de bout en bout ;
- D'opposer aux fake-news des obligations légales fixées aux fournisseurs de réseaux sociaux, des mesures de rétorsion contre les producteurs chroniques de fake-news ;
- De lutter contre les DRM (digital rights management) et les mesures techniques de protection, de miser sur de réelles interopérabilités pour garantir à la fois un usage universel mais aussi une pérennité des logiciels et des matériels.

• 4 Lutter contre la pollution des outils matériels et logiciels et lancer un plan d'approvisionnement durable

Data center, transports des données et technologies surpuissantes telles que les blockchains et minage des crypto-monnaies sont des gouffres électriques. La consommation en doit être contrôlée et l'empreinte environnementale doit être calculée sur l'ensemble du cycle de vie.

Nous proposons:

- D'inciter à la création de datacenters moins gourmand en énergie, alimentés en énergies propres, et l'investissement dans la récupération de chaleur issue des datacenters ;
- D'imposer une valorisation claire sur l'usage des services, des réseaux ou des machines qui montre leurs réels impact sur l'environnement ;
- De rendre obligatoire une information précise sur la consommation énergétique, les matériaux, les modes de gestion des centre de données qui doit être affichée sur les objets (téléphones, ordinateurs...) mais aussi sur les sites ;
- De lancer un plan d'approvisionnement durable en terres et métaux rares : en limitant obsolescence programmée et besoins matériels, en investissant dans la récupération des matériaux et au réemploi et recyclage.

• 5 Lancer un plan européen d'éducation à la grammaire de l'image, du son, de l'information contre les fakenews

Les outils numériques sont omniprésent.e.s dans la vie des européen.ne.s, mais si aujourd'hui les Etats soutiennent largement la généralisation de l'accès à internet sur les territoires, le techno-productivisme est également porteur de fausses promesses de "dématérialisation" et de vitesse qui creusent la fracture numérique et a des conséquences environnementales importantes. Le numérique doit devenir une instrument d'émancipation plutôt que de ségrégation.

- Un plan européen de lutte contre l'illectronisme ;
- Contre la culture des fakenews et des violences numérique, un plan européen d'éducation à la grammaire des image, du son et de l'information à destination des plus jeunes dans les écoles européennes, mais aussi auprès du grand public par des campagnes de communication et des critères européens de référencement des sites d'informations;
- D'enseigner l'informatique avec des connaissances pratiques permettant un esprit critique, avec une sensibilisation aux données personnelles.

• 6 Construire une gouvernance européenne de l'intelligence artificielle

Le développement rapide de l'intelligence artificielle bouleverse à la fois nos économies et nos manières d'appréhender notre rapport à une nouvelle technique, au déploiement indépendant de l'effort humain. Les ventes de robots ont connu en 2014 leur plus forte augmentation annuelle (+29 %); les équipementiers automobiles et le secteur de l'électricité/électronique étant les deux principaux moteurs de cette croissance. Selon les prévisions d'Oxford, 47 % des emplois seraient supprimés aux USA dans les 20 prochaines années ; et 45% en France et dans le meilleur des cas, seulement deux cinquièmes remplacés. Les métiers et les régions européennes sont diversement impactées par l'intelligence artificielle, tandis que des normes et mesures réglementaires doivent rapidement être prises afin que l'Union européenne décide de la fonction, du rôle et des modalités d'innovation. La recherche et la conception informatique ne doivent pas perdre de vue l'éthique des projets, comme par exemple la technique CRISPR qui permet des manipulations de certains génomes.

- La mise en place d'une gouvernance européenne de l'intelligence artificielle qui puisse élaborer des normes et réglementations pour les produits issus de et utilisant l'IA;
- Interdire l'importation des produits ne correspondant pas à ces normes ;
- La gouvernance européenne de l'IA aura également pour objet et pour tâche d'établir les règles notamment de responsabilité visant à protéger l'humain ;
- Initier et faire ratifier un Traité international d'interdiction des robots tueurs.

- XII RECONSTRUIRE UNE EUROPE DE LA PAIX, ACCUEILLANTE ET SOLIDAIRE

Le réveil des nationalismes, la multiplication des conflits armés ou les menaces terroristes, les menaces climatiques, la finitude de notre planète, demandent à ce que l'Europe s'engage vigoureusement dans la défense d'un autre modèle. A partir de la défense des écosystèmes, de l'universalité et de l'indivisibilité des droits humains et de la promotion du multilatéralisme pour résoudre des problèmes communs, l'Europe doit être un pôle de résistance et d'espoir face aux États-Unis de Trump ou à la Russie de Poutine. Œuvrer a la paix dans le monde et en Europe, lutter contre le développement du terrorisme, c'est travailler par exemple et ça n'est pas le moindre, à la reconnaissance des droits du peuple palestinien à un Etat à part entière, quand on sait la place prépondérante que le conflit du moyen orient a pris dans l'instabilité internationale depuis 70 ans.

• 1 Accentuer la coopération européenne contre le terrorisme

Les attaques terroristes ayant frappé l'Europe ont créé parmi les populations un état de sidération et d'insécurité. Ces attaques doivent être prévenues, empêchées ; pour cela, il convient en premier lieu d'en déterminer les origines et d'en définir les termes. Formuler des propositions sur le terrorisme ne saurait nous exonérer d'une vigilance en la matière, compte tenu de l'inclinaison des Etats à utiliser abusivement cette notion. Le terrorisme doit être distingué du droit légitime de résistance à l'oppression. Lutter contre le terrorisme, c'est aussi ne pas céder aux injonctions sécuritaires ni réduire l'Etat de droit, mais au contraire s'opposer radicalement à toute forme de totalitarisme. Il n'y a jamais eu autant de murs construits en Europe et dans le monde pour séparer les peuples (nous comptons en 2018 dans l'UE 1000 km de murs, soit 6 fois le mur de Berlin), pourtant loin d'assurer la sécurité promises, ces murs sont facteurs de violences et de morts. Face au modèle de société des peurs et du repli, l'Europe doit être fière de ses valeurs et promouvoir une société ouverte, cosmopolite, qui garantisse les droits et libertés de toutes et tous.

L'Union européenne et ses États-membres, à travers leurs engagements armés extérieurs, ont mené une stratégie géopolitique du chaos pendant plusieurs décennies, ayant trop souvent mis leurs forces armées aux services d'intérêts économiques, ayant coopéré avec des groupes et dirigeants irrespectueux des droits humains et de la nature, incapables de s'entendre sur une politique étrangère commune. Un chaos qui risque de s'agrandir et de s'intensifier encore, au fur et à mesure de l'accroissement des tensions sur des ressources de moins en moins nombreuses. La politique étrangère de l'Union européenne, tout comme notre capacité à revenir à une consommation d'une seule planète, sont clés pour mettre fin aux attaques terroristes.

- Une coopération renforcée des services de renseignements, de police et de justice, avec notamment la création d'un Bureau européen d'enquête contre le terrorisme, un cadre judiciaire convergent doté d'une même qualification juridique, une rationalisation des listes communes sur les organisations terroristes, ainsi qu'un Erasmus de la police judiciaire;
- Une coopération renforcée des services de justice financière pour établir une traçabilité des fonds et circuits financiers susceptibles de nourrir les activités terroristes ;
- Une coopération transfrontalière sur la promotion de l'État de droit dans le monde. Ces politiques seront efficaces contre le terrorisme, elles le seront également et dépendent de la capacité de l'Union et des États-membres à protéger les citoyen.ne.s : en respectant les libertés personnelles et les données des citoyen.ne.s, en repensant nos prisons et en formant les personnels pénitentiaires, enfin en privilégiant l'investissement dans l'éducation et la résilience sociale de nos sociétés pour éviter les drames ;
- Un soutien actif des programmes de déradicalisation mis en œuvre à travers l'Union, souvent initiée par des collectivités ou des acteurs de la société civile ;

- La fin des ventes d'armes, visant à garantir la paix dans le monde et à assécher les organisations terroristes, ainsi qu'un meilleur contrôle des armes au sein de l'Union;
- Une politique d'aide au développement visant la préservation des ressources, la fin de la pauvreté et la paix ainsi qu'une politique intérieure et extérieure visant au respect des limites planétaires.

Ces nouvelles institutions seraient placées sous le contrôle démocratique du Parlement européen.

Dans la période 2014-2020, l'Union a consacré, en moyenne, 2,5 milliards d'euros par an au domaine de la sécurité. Nous proposons une hausse de 4 milliards par an, soit 58 %. Globalement, nous préconisons de consacrer 40 milliards d'euros (2,2 % du CFP de l'après-2020) aux dépenses pour notre sécurité commune et notre justice au cours des dix prochaines années.

• 2 Plus d'humanité : réformer la politique européenne de l'accueil des migrant.e.s

Les mouvements de population sont complexes et leurs causes sont multiples. Le cadre juridique actuel qui protège les réfugiés politiques n'est plus adéquat pour tenir compte de la complexité de mobilités liées aux injustices environnementales et climatiques, économiques et sociales ainsi qu'aux discriminations. Nous avons besoin d'une véritable alternative pour une politique européenne des migrations, qui ne se réduirait pas à une coopération sécuritaire et la négociation d'accords avec les pays du Sud pour sous-traiter le travail de garde frontière, mais tiendrait compte des impératifs de fraternité, de justice et des contraintes que le changement climatique fait peser sur les populations. Plus encore depuis le début des années 2010, l'Union européenne faillit à sa responsabilité et refuse d'accueillir dignement le million de personnes par an qui parviennent sur son territoire (moins de 0,2 % de la population de l'UE).

La question des migrations doit être dissociée de celle de la sécurité et les priorités budgétaires accordées aux dispositifs sécuritaires des frontières, dans le cadre de la gestion des migrations, réorientées vers les programmes d'insertion sociale, visant à faciliter l'inclusion linguistique, sociale, économique et culturelle des personnes migrantes. Les enjeux humanitaires du secours des personnes en détresse, en particulier dans la traversée de la Méditerranée, doivent primer sur la gestion sécuritaire des frontières. L'Europe doit garantir de façon urgente et immédiate des moyens légaux d'accès au territoire non seulement pour les personnes en demande de protection internationale (visas humanitaires), mais aussi pour les étudiants, travailleurs, visiteurs. Cette facilitation des circulations n'est pas un poids pour les économies mais au contraire un facteur de dynamisme.

L'Europe doit assumer ses responsabilités dans la prise en charge des personnes ayant besoin de protection internationale en permettant leur accès sur le territoire (visas humanitaires) et en participant de façon effective aux programmes de relocalisation volontaire des réfugiés vivant dans les pays du Sud.

Nous demandons:

- L'Union doit mettre en place des corridors humanitaires, des voies sûres et légales, afin d'éviter les naufrages; garantir, tout au long du parcours migratoire, un accueil digne des réfugié.e.s; enfin désengorger les camps de réfugié.e.s et migrant.e.s situés dans les pays les plus impactés, soutenir les programmes de relocalisation volontaire dans les pays du Sud, mettre en place une mission européenne de sauvetage en mer, la transparence et la gestion démocratique des accords avec les pays tiers et la sortie de la Turquie des pays considérés comme « sûrs »;
- La **réforme urgente de la politique d'asile**, via le remplacement du règlement de Dublin par une gestion communautaire directe et unifiée de l'asile, garantissant l'accueil solidaire et équitable à travers l'Union de manière contraignante pour les États-membres, et tenant compte des demandes des migrant.e.s. La solidarité entre les Etats membres de l'Union européenne est indispensable pour assurer l'accueil. Il est urgent de mettre fin au fonctionnement actuel du règlement Dublin III, qui détermine l'État responsable d'une demande d'asile et fait peser

l'essentiel de cette responsabilité sur les Etats frontaliers de la Méditerranée, déjà en proie aux difficultés économiques et sociales. Le fonctionnement actuel de ce règlement Dublin III, il génère des inégalités entre les Etats membres, et ne garantit pas une protection effective des personnes.

- La mise en place d'un titre de séjour européen résident.e extra-communautaire doit permettre la libre circulation et libre installation des personnes étrangères au sein de l'Union européenne. Plus juste et plus efficace qu'une politique de quota, ce mécanisme permettra aux migrant.e.s de s'installer là où ils et elles disposent de davantage de chances d'insertion socio-économique.
- La question pour l'Union est aussi celle de l'intégration de ces centaines de milliers de personnes par an. Les personnes migrant.e.s doivent pouvoir accéder à l'égalité des droits et des devoirs sur le territoire européen : droit de travailler, de résider, d'étudier, de se soigner, de payer des impôts... De nombreux territoires l'ont montré : en assurant une juste répartition de l'accueil entre les différents pays et régions de l'UE, à proportion de leur population et de leur richesse ; à travers la formation linguistique et professionnelle ; le financement européen d'innovations sociales tels que des "villages de solidarité internationale" intégrés dans un tissu urbain... l'Europe peut à la fois faire face aux flux, créer de nouvelles richesses économiques et culturelles, et redevenir un phare des droits humains sur la planète. Des fonds pour les territoires volontaires doivent être dégagés.
- Enfin la question des migrations sera repensée dans le cadre des politiques extérieures de l'Union européenne, à la fois en matière d'aide au développement et de politique commerciale. Les accords de partenariat renforcés négociés notamment avec les pays du sud de la Méditerranée et les pays frontaliers des régions périphériques s'accompagneront d'une liberté de circulation des personnes et de mesures pour réduire les inégalités.
- L'Union européenne doit obtenir du Conseil un mandat de négociation pour que l'UE parle et négocie d'une seule et même voix le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Global compact on migration ONU).

• 3 Créer un statut européen de réfugié climatique et environnemental

L'Union européenne a une responsabilité historique dans la détérioration de l'environnement, du réchauffement climatique, de la perte de biodiversité ou de l'assèchement des sols, qui endommagent les conditions de vie de nombreuses populations à travers le monde, en premier lieu des populations les plus vulnérables, les peuples nomades, les pays dits "du Sud". L'Union doit se doter d'une politique d'accueil de ces personnes à la mesure d'un afflux dont nulle prévision n'envisage le tarissement à moyen terme : le changement climatique est déjà la raison du déplacement de 25 millions de personnes en 2017 ; ils devraient être 250 millions dans le monde en 2050, ces déplacements s'effectuant principalement au sein des pays au Sud.

Dans l'immédiat, l'Union doit créer un **statut de réfugié environnemental**. Ce titre permettra notamment, en complément de la Convention de Genève qui doit être préservée, d'accueillir les populations devant déjà fuir leurs territoires devenus inhabitables du fait des changements climatiques le temps qu'ils bénéficient du titre de séjour européen résident extra communautaire. La création de ce statut ne doit pas faire perdre de vue l'objectif d'une révision complète de la politique d'accueil de l'Union européenne, qui intègrerait la question des injustices environnementales.

• 4 Adopter un moratoire sur les ventes d'armes européennes

Depuis le traité de Lisbonne instaurant en 2009 le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), l'UE s'est dotée d'une diplomatie autonome, qui reste toutefois faible tant que les grandes instances internationales (notamment Conseil de sécurité de l'ONU) restent dominées par les grandes puissances nationales. En particulier, les Etats peinent à encadrer la vente d'armes et se situer dans une perspective de désarmement, des armes sont retrouvées dans des atteintes portées aux civils dans d'autres parties du monde, et l'on trouve toujours, sur le continent européen, des armes nucléaires américaines.

Nous proposons:

- L'arrêt des exportations d'armes produites dans l'Union européenne ;
- Une nouvelle initiative européenne pour le désarmement nucléaire multilatéral, le soutien au Traité d'interdiction des armes nucléaires, le retrait des armes nucléaires américaines sur le sol européen et l'établissement de zones libres d'armes nucléaires ;
- Une représentation en tant que telle de l'UE au sein du Conseil de sécurité des Nations-Unies ;
- Une armée européenne commune autonome de l'OTAN, en commençant par la coordination interarmées puis via la construction d'un corps permanent de quelques centaines d'éléments immédiatement opérationnel.le.s pour des opérations internationales de prévention des conflits, de maintien de la paix ou de défense des écosystèmes (lutte contre le grand braconnage, la pêche illégale à grande échelle, les violations des parcs naturels dont les États ne parviennent pas à assurer la sécurité);
- Chaque intervention militaire devra obtenir l'accord du Parlement européen ;
- Des conditionnalités fortes en matière de respect des droits humains et des écosystèmes dans tous les accords de voisinage, commerciaux ou quant à l'attribution de l'aide au développement. L'Union européenne d'ailleurs alloue une part croissante des budgets de développement à des actions concernant le contrôle des migrations, comme la formation et l'équipement de forces de police, y compris dans des pays dont les autorités sont coupables de violations graves des droits humains voire de crimes contre l'humanité. L'aide doit être intégralement redirigée vers le développement dans le cadre des limites planétaires, et permettre la réduction des inégalités Nord/Sud.

• 5 Accroître les fonds publics pour le développement et le climat et encadrer le secteur privé

L'Union européenne a une responsabilité : celle d'œuvrer à la réparation de la planète, au respect des limites planétaires, au développement et à la promotion des droits et libertés dans le monde. Le budget alloué à l'aide au développement doit respecter trois piliers principaux : protéger notre planète, assurer une vie digne pour toutes et tous et investir dans notre avenir tout en défendant nos valeurs. Il est nécessaire d'assurer la mise en cohérence totale de notre politique d'aide au développement avec le reste des politiques menées par l'Union, notamment ses politiques commerciales.

- L'accroissement des fonds publics dédiés au climat et au développement :
 - L'augmentation du budget de l'aide au développement, qui doit être porté à 12,5 milliards d'euros par an, incluant au moins 3 milliards d'euros par an pour l'aide à l'adaptation dans les pays en développement;
 - L'allocation de manière prioritaire de 20% de cette aide au développement humain et à la protection des droits humains, 10% à l'objectif de sécurité alimentaire en soutenant les petits agriculteurs et les pratiques agro-écologiques. Les personnes les plus démunies et les pays les moins développés méritent une attention particulière et un minimum de 0,2 % du budget de l'UE doit leur être réservé;
 - La contribution au Fonds vert pour le climat à travers des dons, dirigés vers les pays les plus vulnérables, afin de financer et l'atténuation et l'adaptation.
- L'encadrement du secteur privé afin que les entreprises et notamment les multinationales européennes participent au même effort : l'adoption d'une législation européenne contraignante sur le devoir de vigilance des multinationales, et la promotion par l'UE d'une seule voix d'un traité international contraignant ;
- La renégociation des accords commerciaux déjà existants, en rendant les clauses relatives aux droits humains et au développement durable contraignantes et en mettant fin, notamment dans les traités nous liant avec les pays ou groupes de pays du Sud, aux clauses "ADPIC+", jouant le rôle de barrières commerciales déguisées profitant essentiellement aux multinationales, y compris européennes, tout en limitant la capacité des pays du Sud à mener des politiques sanitaires et de développement conformes à leurs besoins;

• Le renforcement de la coopération culturelle dans les relations internationales de l'Union, par la création de lignes budgétaires dédiées et l'intégration de nouvelles initiatives dans les actions extérieures de l'UE, comme par exemple un **Programme de visas culturels** et une coordination renforcée des actions culturelles de l'UE dans les pays partenaires par le biais de points focaux ;

• 6 Adopter un traité de non-prolifération des énergies fossiles

L'utilisation de l'arme nucléaire avait créé un choc : l'humanité était alors en capacité de s'autodétruire. La réaction diplomatique de la communauté internationale fut alors décisive : le traité de non-prolifération nucléaire adopté entre 1965 et 1968 constitua une réponse forte à l'une des plus grandes menaces que l'humanité n'avait jamais eu à affronter.

Le changement climatique, d'origine anthropique, représente lui aussi une menace pour la survie de l'humanité. Or, la demande mondiale de charbon, de pétrole et de gaz continue d'augmenter, alors que les combustibles fossiles représentent 81% de la consommation mondiale d'énergie. Dans son dernier rapport, l'Agence internationale de l'énergie prévoit que l'utilisation totale de combustibles fossiles augmentera au cours des décennies à venir et dépassera tous les objectifs climatiques, malgré une baisse qui apparaît définitive du charbon.

L'urgence est là, et nécessite une réaction à sa hauteur. L'Union européenne peut prendre le lead d'une planète qui se protège et protège l'humanité, en adoptant un traité de non-prolifération des énergies fossiles qui serait lui aussi basé sur trois piliers :

- Un registre public mondial des fossiles : l'inventaire, territorial et en matière de possession de permis d'exploration et d'exploitation par les firmes, des réserves d'énergies fossiles ;
- La décarbonation de nos économies, à commencer par le territoire européen et les firmes qui y disposent de leur siège social
- Enfin, une aide accrue aux Etats qui souhaitent en sortir dans et hors du territoire de l'Union. Selon le Fonds Monétaire International, ce sont dix millions de dollars de subvention par minute qui sont versées aux industries des énergies fossiles, et qui pourraient être redirigées vers des investissements permettant d'en sortir, en priorité pour les pays les moins riches et les moins capables de financer une consommation écologique de l'énergie.

- XIII -DÉFENDRE LE POUVOIR CITOYEN ET CHANGER LES TRAITÉS

Il est temps de rendre le pouvoir aux citoyennes et aux citoyens. Qu'une poignée de technocrates nationaux ou européens non élus dirigent sans contre poids réel n'est plus possible. Nous plaidons pour une véritable souveraineté comprise comme la capacité des citoyens à influencer individuellement ou collectivement le monde dans lequel ils vivent.

• 1 Mettre en place une assemblée Constituante

Si l'Europe peut agir en urgence dans le cadre des traités actuels, notamment à travers un nouveau Pacte écologique, l'Union a besoin à terme d'un véritable processus constituant qui établira la séparation des pouvoirs, consolidera les droits et les libertés fondamentales et définira les objectifs de l'Union, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Les "conventions démocratiques européennes" proposées par Emmanuel Macron et organisées sur le territoire européen ne peuvent suffire, si elles ne posent pas clairement comme objectif une refonte complète des traités.

Nous proposons:

- Des débats organisés par et sur les territoires et les régions dès 2019, dont les contributions constitueront la trame de la future Constitution européenne, rédigée par des personnes sans mandat politique européen, et qui devra être adoptée par les citoyen.ne.s avant 2024. Pour garantir le vote démocratique de ce texte, un système de double-majorité pourra être mis en place : des citoyen.ne.s, et des États ;
- Un **texte court,** pour organiser la séparation des pouvoirs, introduire dans le corpus constitutionnel les droits et libertés fondamentales, y compris en matière sociale et environnementale, définir une citoyenneté européenne pleine et entière et édicter les objectifs de l'Union à l'intérieur et en-dehors de ses frontières, sans définir de politique particulières, qui devront être décidées par les futures majorités politiques. Ce texte constitutionnel comprendra un Pacte des droits civiques, sociaux et environnementaux ;
- Une **démocratie parlementaire** bicamérale dans laquelle le Parlement européen, élu à la proportionnelle, aura le droit d'initiative législative et le droit de lever l'impôt européen. Il nommera et contrôlera la Commission européenne, véritable exécutif européen. A ses côtés, un véritable Sénat européen en lieu et place de l'actuel Conseil représentera les territoires et co-légifèrera avec le Parlement européen.
- Une **démocratie fédérale**, c'est à dire une Europe fondée sur la reconnaissance simultanée de l'importance des États et de leurs territoires et régions, en permettant à ces derniers d'intégrer si souhaité le processus législatif -dans le respect de leur diversité, leur pluralité, leurs différences- et de l'ensemble de ses citoyennes et de ses citoyens, dans leur unité, leurs interdépendances et leurs droits communs.

• 2 Instituer des référendums européens d'initiative citoyenne

Pour gagner cette bataille face aux lobbies, et parce que notre démocratie doit être élargie aux questions de santé et d'environnement, nous proposons l'organisation par la Commission européenne et le Parlement européen de consultations directes et régulières des citoyen.ne.s, sans avoir à passer par les administrations étatiques, ainsi que d'élargir l'accès à la justice, ainsi que le requièrent déjà les divers traités, chartes et conventions relatives aux droits humains et environnementaux.

Nous proposons:

• De garantir le suivi politique de toutes les initiatives citoyennes européennes réunissant 1 million de signatures ;

- De lancer, pendant la mandature, des consultations pan-européennes contraignantes sur le modèle du référendum, sur les sujets urgents : santé-environnement et protection sociale en premiers lieux ;
- De permettre aux initiatives citoyennes européennes d'être présentées au vote des européen.ne.s.

• 3 D'établir la transparence en Europe face aux lobbies et aux décisions obscures des Etats

Face aux blocages actuels, l'unique solution est la démocratisation de l'Union (et non pas le retour aux États-nations, qui sont de facto les décideurs actuels), avec le renforcement du pouvoir citoyen, de la transparence, du rôle des représentant.e.s des citoyen.ne.s au Parlement Européen dans son rôle législatif et décisionnel.

Nous proposons:

- Une **Haute Autorité de la transparence**, sur le modèle de la HATVP française, garantissant l'indépendance des institutions, des agents publics et des élus vis-à-vis des intérêts privés, chargée de vérifier les intérêts financiers des députés, des commissaires, des membres des cabinets et des fonctionnaires concernés, dotée du pouvoir de sanction. Son action serait complétée par un registre des lobbyistes obligatoire, applicable à la Commission, au Parlement et mais également au Conseil, ainsi que l'accès public aux documents, y compris les documents relatifs aux négociations internationales et à l'exécution du budget. Une manière d'éviter les multiples affaires, de Barroso à Juncker en passant par l'actuel secrétaire général de la Commission Martin Selmayr, qui décrédibilisent l'action de l'Union;
- La transparence et démocratisation du Conseil et de l'ensemble des décisions au sein de l'Union, avec notamment le passage de l'unanimité à la majorité qualifiée dans tous les domaines possibles dans le cadre des traités actuels ;
- Transparence des rendez-vous avec les lobbys et des documents de négociations, y compris dans les négociations internationales.

4 Garantir la transparence et armer la société civile pour lutter contre la corruption

La corruption représente entre 179 et 990 milliards d'euros par an au sein de l'Union. Si elle est frappante dans plusieurs Etats-membres comme la Hongrie, la Slovaquie ou Malte où des journalistes ont récemment été assassiné.e.s, elle l'est plus généralement à travers les pays comme en France, régulièrement épinglée pour l'absence de transparence.

Nous proposons:

- La transparence sur l'utilisation de l'ensemble des fonds de l'Union ;
- La lutte contre les lobbies et conflits d'intérêts, et l'application des règles liées à la transparence et au registre des lobbies à l'ensemble des activités parlementaires des Etatsmembres ;
- La protection des lanceurs d'alerte qui pourrait permettre d'économiser de 5,8 à 9,6 milliards d'euros annuels :
- D'accroître les compétences de Procureur européen récemment créé ;
- De suspendre les fonds versés aux États-membres poursuivis pour non-respect de l'état de droit pour les rediriger directement vers les associations et structures œuvrant pour l'intérêt général et la démocratie.

• 5 Instituer les actions de groupe à l'échelle de l'Europe

Le scandale du Dieselgate l'a de nouveau montré : les producteurs, notamment les plus gros, n'hésitent ni à agir à travers le lobbying sur les normes, ni à les bafouer lorsqu'elles sont instituées. Face aux grandes entreprises, nous devons à la fois renforcer les contrôles publics, et donner du

pouvoir aux citoyen.ne.s et consommateurs.trices afin qu'ils.elles puissent se défendre des atteintes économiques, sociales et environnementales qui leur sont portées. La régulation du marché unique ne peut se faire que par un rôle accru donné aux consommateurs.

L'action de groupe est plébiscitée par les européen.ne.s. Elle a émergé ces dernières années dans divers pays de l'Union européenne, tandis que d'autres, comme le Luxembourg, refusent encore de la mettre en place. Mais le marché unique est en premier lieu régulé au niveau européen. C'est donc au niveau européen qu'il convient d'instituer cette action.

Nous proposons:

- De créer une action de groupe au niveau européen, ouverte à la fois au préjudice écologique et aux atteintes à l'environnement, à la consommation, à la santé, ou aux discriminations ;
- De créer et renforcer le rôle des associations européennes et des unions européennes de consommateurs.trices, afin de créer un sentiment d'appartenance européenne et de renforcer les actions intentées ;
- D'attribuer au procureur européen le rôle de traiter de ces actions de groupe.

Texte adopté à l'unanimité moins 1 contre et 9 blancs